

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

INFRASTRUCTURE

14

SANTE PUBLIQUE

10

COMMUNICATION

01

ECONOMIE

02

ADMINISTRATION

14

ENERGIE

01

RURAL

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1753

27 Février 2019

27 February 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	01/ONIT/BMC/BIIC. ITB/BII.SD/Mezam/2019 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 01 /ONIT/BIIC/BIIC. ITB/BII.SD/MEZAM//2019 OF 30/01/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF ABLOCKOF TWO CLASSROOMS EACH AT GS NTINKAH/GS MATRUFON IN BAMENDA II SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION DIVIDED IN TWO LOTS FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-05-2019

2	Reference	07/AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 DU 28 FEV 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE MEIDOUGOU,COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-04-2019

3	Reference	01/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA2/CIPM /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA2/CIPM /2019 DU 05/02/2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (20 LAMPADAIRES) DANS LECENTRE URBAIN DE MARQUA II
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-03-2019

4	Reference	003/AONOPU/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2019 DU 26/02/019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONOPU/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-03-2019

5	Reference	02/AONO/REN/DDIAM/CAM 2/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°02/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DOGBA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2019,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [03/AONO/REN/DDIAM/CAM II/CIPM-TBEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/REN/DDIAM/CAM II/CIPM-TBEC2019 DU 05/02/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES D'HOSPITALISATION AU CMA DE FOUNANGUE ; COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II : DEPARTEMENT DU DIAMARE ;REGION DE L'EXTREME NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-03-2019

7

Reference [012/AONR/MINHDU/CIPM /2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREIN N° 012/AONR/MINHDU/CIPM /2019 DU 25 FEVRIER 2019 ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA FINANCEMENT : BIP MINHDU, EXERCICE 2019 ET SUIVANT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-03-2019

8

Reference [04/AONO/REN/DDIAM/CAM 2/CIPMP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°04/AONO/REN/DDIAM/CAM 2/CIPMP/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT ; MINDDEVEL-RT) EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-03-2019

9

Reference [013/AONR/MINHDU/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 013/AONR/MINHDU/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE KUMBA FINANCEMENT : BIP 2019 ET SUIVANT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-03-2019

10

Reference [014/AONR/MINHDU/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINHDU/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DSCHANG FINANCEMENT : BIP MINHDU, EXERCICE 2019 ET SUIVANT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-03-2019

11

Reference [001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 DU 25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUT HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 18-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [002/AONO/MINDLEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINDLEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 DU 25/02/2019 POUR TRAVAUX EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX« EN PROCEDURE D'URGENCE»

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-03-2019

13

Reference [N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DE L'INSTITUT DES BEAUX- ARTS DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A NKONGSAMBAFINANCEMENT: COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-04-2019

14

Reference [002/AONO/MINTOUL/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO (DÉPARTEMENT DU BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-03-2019

15

Reference [01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 09 2019 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS A MBOUDA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-03-2019

16

Reference [003/AONO/MINTOUL/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS DU PARC RÉCRÉATIF D'EBOLWA (DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-03-2019

17

Reference [004/AONO/MINTOUL/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE JEUX ET LOISIRS OUTDOORS DE LA STATION NAUTIQUE DE MAGA (DÉPARTEMENT DU MAYO DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [01/AOIO/SPE/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01/AOIO/SPE/CIPM/2019 DU 27 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE PAPIER OFFSET BLANC EN BOBINES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-04-2019

19

Reference [013/AONO/CNPS/DG/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES CIRCUITS ELECTRIQUES ONDULES SUR CERTAINS SITES DE LA CNPS EN QUATRE (04) LOTS INDEPENDANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-03-2019

20

Reference [001/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DE L'OXYGÈNE MÉDICAL À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-03-2019

21

Reference [002/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET DES ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-03-2019

22

Reference [003/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE SOLUTÉS MASSIFS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-03-2019

23

Reference [012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE TOUR DU WOURI A DOUALA EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [004/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-03-2019

25

Reference [005/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 RELATIF À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-03-2019

26

Reference [011/AONO/CNPS/DG/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEV 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR MONITORE A LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CNPS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-03-2019

27

Reference [021/AONO/CCAA/PDST/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(AAONO) N° 0021/AAONO/CCAA/PDST/CIPM/2019 DU 22 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE GAROUA ET MAROUA-SALACK

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-04-2019

28

Reference [006/19/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 006/19/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE CONSOMMABLES A LA SODECOTON (DIRECTION DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DU GENIE CIVIL).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-03-2019

29

Reference [000001 /DC/APME/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 000001 /DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [001/DC/CIPM/HGD/ 2019 du 26/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/HGD/ 2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE CONTRASTE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-03-2019

31

Reference [002/DC/MSP/HGD/CIPM/ 2019 du 26/02/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MSP/HGD/CIPM/ 2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE FILMS RADIO À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-03-2019

32

Reference [N°02/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NATIONAL D'ACCREDITATION DANS LES ECOLES D'INGENIEURS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-03-2019

33

Reference [N°01/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°01/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION D'UN CADRAGE JURIDIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-03-2019

34

Reference [N°03/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°03/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'IMPLEMENTATION DES PROGRAMMES HARMONISES DE LA COMPOSANTE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-03-2019

35

Reference [01/AAMI/MINEFOP/SG/IGF/DAG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_0001/AAMI/MINEFOP/SG/IGF/DAG/2019 DU 25 FEV 2019 EN VUE DE LA PRE QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ELABORATION DES REFERENTIELS DE FORMATION PROFESSIONNELLE SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [N° D13-24/AMI/MINSANTÉ/SG/DEP](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-24/AMI/MINSANTÉ/SG/DEP DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UNE ETUDE PRÉLIMINAIRE/PRÉFAISABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE HOSPITALIER MULTIFONCTIONNEL À KRIBIFINANCEMENT : - BIP 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-03-2019

37

Reference [N°D13-25/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/HSP](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-25/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/HSP DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA PRESELECTION D'UN CABINET D'AUDIT DEVANT REALISER L'AUDIT ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE LA CENAME POUR LES EXERCICES 2015, 2016 & 2017 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-03-2019

38

Reference [N° 017/ARMP/DG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGREES POUR LE DEPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTEME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRES DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME DES MARCHES PUBLICS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-03-2019

39

Reference [N° D13-26 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-26 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LA FOURNITURE DE PAQUETS D'INTRANTS POUR LES 77 PRISONSET 30 000 PRISONNIERS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EN TROIS LOTS FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [01/C/C.KTCHA/SG/2019 DU 25 FEVRIER 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C/C.KTCHA/SG/2019 DU 25 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX N° (01. 02. 03. 04, 05, 06/AONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 RELATIFS AUX PROJETS SUIVANTS : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MAYO-KOUTINE (LOT N°02); TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MAYO-KOUTINE (LOT N°02); TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE TONGO SARKI YAYI-DODEO, LONG; DE 16 KM; TRAVAUX DE REALISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES(11) DES CARREFOURS ET ARTERES DE LA VILLE DE KONTCHA. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE BOUDEL. TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES Puits EQUIPES AVEC CHATEAUX D'EAU REPARTIS EN 05 LOTS DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE KONTCHA (KODJOLI, KOLOU, DJOMBI, DODEO, MAYO-KOUTINE) ET LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT ET PAR ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE BOUDEE DANS LA COMMUNE DE KONTCHA. FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference 003/19/SOWEDA/DG/DAF Lire Titre/objet PRESS RELEASE N° 003/19/SOWEDA/DG/IYAF WITH RESPECT TO TENDER N° 001/ONIT/SOWEDA/S1TB/GOC/2019 OF 10/01/2019 FOR THE REHABILITATION OF THE RETAINING WALL / FENCE AND THE CONSTRUCTION OF A DRAINAGE CHANNEL AT THE RESIDENCE OF THE DIRECTOR GENERAL OF SOWEDA BY ERNERGENCY PROCEDURE . Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 003/C/R-AD/D-F&D/D-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 003/C/R-AD/D-F&D/D-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DE RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ST/COMMUNE DE TIGNERE/CDPM/F&D/2018 DU 18/12/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE EQUIPE DE PES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SADECK DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE),FINANCEMENT: BUDGET FEICOM/COMMUNE DE TIGNERE, EXERCICE 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

43	Reference N° D13-21/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-21/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTREINTE N°005/DDPR/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIVE À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LES SERVICES D'AUDIT FINANCIER À LA CELLULE D'EXÉCUTION DES PROJETS SANTÉ-BID, POUR LES EXERCICES 2018,2019,2020,2021 ET 2022 FINANCEMENT : BID Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

44	Reference 17/19/DG/CNPS Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION DE ONZE (11) NOUVEAUX VÉHICULES DONT HUIT (08) DE TYPE PICK-UP TOUT TERRAIN DOUBLE CABINE CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE APPARAT TOUT TERRAIN CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE BERLINE DE LUXE CLIMATISÉ ET UN (01) VÉHICULE DE TOURISME DE LUXE CLIMATISÉ (05) CINQ PORTIÈRES À ESSENCE, EN PROCÉDURE D'URGENCE À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

45	Reference 001/C/MINMAP/CAB du 16 Janvier 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/CAB DU 16 JANVIER 2019 PORTANT FICHIER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	01/C/C/BATIE/SG/ST/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/C/BATIE/SG/ST PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION DIRECTE N°0001/DC /MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 DU 07 DÉCEMBRE 2018 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE BÂTIE, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE POUJEST, PROGRAMME ANNUEL 2018.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	002/C/MO/CIPM/C-TIB/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/MO/CIPM/C-TIB/2019 AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 22/01/2019 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION POUR EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI EN PETIT MATERIEL SOUS FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

48	Reference	02/C/C/BATIE/SG/ST/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/C/BATIE/SG/ST PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION N°001 /DC/C- BATIE/SG/201 9 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000265/L/PR/MINMAP/SG/DGML/DNBEC/NC DU 23 JANVIER 2019, EN PROCÉDURE 109(A) POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DE LA COMMUNE DE BÂTIÉ, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST..
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

49	Reference	N° D13-26 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-26 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LA FOURNITURE DE PAQUETS D'INTRANTS POUR LES 77 PRISONSET 30 000 PRISONNIERS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EN TROIS LOTS FINANCEMENT : FONDS MONDIAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

50	Reference	2019/19/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION DE ONZE (11) NOUVEAUX VÉHICULES DONT HUIT (08) DE TYPE PICK-UP TOUT TERRAIN DOUBLE CABINE CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE APPARAT TOUT TERRAIN CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE BERLINE DE LUXE CLIMATISÉ ET UN (01) VÉHICULE DE TOURISME DE LUXE CLIMATISÉ (05) CINQ PORTIÈRES À ESSENCE, EN PROCÉDURE D'URGENCE À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCESOCIALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference 003/D/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 Lire Titre/objet DECISION N°003/D/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-TIG/CDPMP/SG/2019 DU 04 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA VILLE DE TIGNERE, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA LOT N°: 01; 02; 03.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

52	Reference 006/D/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 Lire Titre/objet DECISION N°006/D/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 06 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AON/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2019 DU 07 JANVIER 2019 POUR LA REALISATION : DES FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE LOT 1: CSI DE WOULDE;LOT 2: CSI DE TIGNERE;LOT 3: QUARTIER GOLOLO-DOUALAYEL;LOT 4: QUARTIER HAOUSSA-TIGNERE;LOT 5: QUARTIER MAROUARE-TIGNERE; LOT 6: QUARTIER TAPARE-TIGNERE LOT 7: TIGNERE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

53	Reference 002/D/R-AD/D F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 Lire Titre/objet DECISION N°002 /D/R-AD/D F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ST/COMMUNE DE TIGNERE/CDPM/F&D/2018 DU 18/12/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE EQUIPE DE PES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SADECK DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT: BUDGET FEICOM/COMMUNE DE TIGNERE, EXERCICE 2018 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 004/D/R-AD/D-F&D/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 Lire Titre/objet DECISION N°004/D/R-AD/D-F&D/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-TIG/CDPMP/2019 DU 04 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA VILLE DE TIGNERE, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA LOT N°: 01; 02; 03. FINANCEMENT; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 005/C/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DE RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2019 DU 04 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES PISTE RURALES; PISTE 1 : INTER R801 (PARO LAWEL-MAGNANG YERO 6KM) ET PISTE2 : INTER R801 (DOUALAYEL-PARO NDJIDDA 7KM) LONG DE 13KM, DANS LA COMMUNE DE TIGNÈRE, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

56

Reference [01/D/C/BATIE /SG/ST/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°01 /D/C/BATIE /SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION DIRECTE N°0001/DC/MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 DU 07 DÉCEMBRE 2018 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, PROGRAMME ANNUEL 2018.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

57

Reference [01/D/C/BATIE /SG/ST/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 01/D/C/BATIE /SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION DIRECTE N°0001/DC/MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 DU 07 DÉCEMBRE 2018 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, PROGRAMME ANNUEL 2018.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

58

Reference [03/DM/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 25 FEVRIER 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 25 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 22/01/2019 RELATIF TRAVAU) D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT DANS L'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICEXERCICE 2019.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

59

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet DECLARANT INFLUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 POUR LA REHABILITATION DU GROS DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

60

Reference [055/C/NC/NCITB](#) [Lire](#)

Titre/objet POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDDERS THAT THE OPENNING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3.439 KM) IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 .ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 C.KAELE Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF 01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2019 DU 16 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE GOING DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREMENORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

62	Reference 055/C/NC/NCITB Lire Titre/objet POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDDERS THAT THE OPENNING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3.439 KM)IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

63	Reference 055/C/NC/NCITB Lire Titre/objet POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDDERS THAT THE OPENNING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3 .439 KM)IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 .ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	055/NC/NCITB Lire
	Titre/objet	POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TOINFORM PROSPECTIVE BIDDERS THAT THE OPENNING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3.439 KM)IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 .ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

65	Reference	ADDITIF N°002 A/S 002/DC/ONCC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF MODIFICATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION OUVERT N°002/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BAMENDA 2E

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 01 /ONIT/BIIC/BIIC.
ITB/BII.SD/MEZAM//2019 OF 30/01/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF ABLOCKOF TWO CLASSROOMS
EACH AT GS NTINKAH/GS MATRUFON IN BAMENDA II SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH
WEST REGION DIVIDED IN TWO LOTS FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
641606-2222-222201

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2019 Investment Budget, the Mayor of Bamenda II Council, the Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender for the construction of a block of two classrooms in GS NTINKAH/GS MATRUFON in Bamenda II Sub Division, Mezam Division of the North West Region

2. Nature of services

- Preparatory work
- Earth works
- Foundation
- Masonry/elevation
- Carpentry -roofing-ceiling
- Metallic work
- Electricity
- Painting

-VRD

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 16 500 000 each (Sixteen million five hundred thousand) FCFA all taxes inclusive

4. allotment

The works are in two lots os follows:

Lot 1: Construction ofo Block of Two Classrooms at GS Ntinkah

Lot 2: Construction ofa Block of Two Classrooms at GS Matrufon

A bidder may tender for the two lots but cannot be awarded more than one.

5. Participation and origin

Parficipation tothis Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal lows.

6. Financing

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed bythe 2019 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education, budget head No. For lot 1:27-01 -351 -641606-2222-222201 and for lot 2: 27-01-351-641606-2222-222201

7. Consultation of tender file

Thefilemay be consulted during working hours at Bamenda II Council, Mayor, CDO's Office Telephone N° 679 685 596, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from Bamenda 1 Council, Mayor, CDO's Office Telephone N° 679 685 596 as soon as this notice is published against payment of the sum of 30.000 CFA francs(thirty thousand Francs CFA), payable of a Bamenda 1 Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01(one)original and 06 (six) copies marked as such,should reach Bamenda II Council, Mayor's CDO's Office not later than **26/02/2019 at 10.am local time** and should carry the inscription:

MATRUFON, IN BAMENDA IISUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION DIVIDED IN TWO LOTS

"To be opened only during the bid-opening session

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority forthe execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is 120 Days

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No.12 of the Tender File, of on amount of 330 000 CFA (three Hundred and thirty thousand francs CFA and valid for thirty(30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the fender notice
Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond Issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the adminlsirative documents, the Technical end Financial offers will take place on the **05/05/2019 at 11.am local time**, in the conference hall of Bamenda II Council, by the Bamenda II Internal Tender Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

14. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file;
6. absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP Circular or left a project uncompleted in the previous year
9. Financial situation below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
 - 2- References of the company in building construction;
 - 3- Quality of the personnel;
 - 4- Technical organization of the works;
 - 5- Safety measures on the site;
 - 6- Logistics;
 - 7- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
 - 8- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary way "yes" or "no" with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty(60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from Bamenda II Council, Moyor, CDO's Office Telephone N° 679685596

BAMENDA le 30 Janvier 2019

Le MAYOR

BALICK AWA FIDELIS

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 DU 28 FEV 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE MEIDOUGOU, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar au marché de MEIDOUGOU, Commune de MEIGANGA, Département du MBERE, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

N°	DESIGNATION
100	INSTALLATION DU CHANTIER
200	TRAVAUX DE TERRASSEMENTS
300	FONDATIONS
400	MAÇONNERIE - ELEVATION
500	REVETEMENT
600	CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND
700	MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
800	ELECTRICITE
900	PLOMBERIE SANITAIRE
1000	PEINTURE
1100	ASSAINISSEMENTS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA dès publication de l'Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA dès publication du présent avis de présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, par la Recette municipale de MEIGANGA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués conformément devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA, au plus tard le 03 AVR 2019 à 14 heures précises sous mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 DU 28 FEV 2019 Pour les travaux de construction d'un hangar au marché de WIEIDOUGOU, Commune de MEIGANGA, Département du MBERE, Région de l'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent milles (600 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente(30) jours au-delà de la limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 15 AVR 2019 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mberé sise en face de l'Hôtel de ville de MEIGANGA.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter chacun par un représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier le concernant.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par l'Etat ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- performance technique inférieure à 70% de OUI ;
- absence dans l'offre financière d'un sous détail de prix.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 30 000 000 FCFA (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en génie civil) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire et ayant été techniquement qualifié et ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément aux prescriptions du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA ou appeler au numéro suivant : 693 86 33 33.

MEIGANGA le 27 Février 2019

ABOUBAKAR

COMMUNE DE MAROUA 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/REN/DDIAM/C-MAROUA2/CIPM /2019 DU 05/02/2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (20 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE MAROUA II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAROUA 2, Maître d'Ouvrage, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour **la construction de 20 lampadaires à énergie solaire au centre urbain de l'arrondissement de Maroua 2**. Les travaux sont regroupés en **un lot unique**. Pour un montant prévisionnel de **27 900 000 FCFA**.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de **20** candélabres en acier de 8m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Coût Prévisionnel

27 900 000 FCFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine **de l'éclairage public par énergie solaire**. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINDEVEL Exercice 2019, pour un coût estimatif total de **27 900 000 FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MAROUA 2.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Maroua des publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **30 000 Fcfa (Trente Mille FCFA)** à la Recette Municipale de de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2 au titre des frais d'actiat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être deposee contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2ème , le 06/03/2019 à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention :
«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT»

N°01/AONO/C-MAROUA2/CiPM/2019 DU 05/02/2019 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (20 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE MAROUA II

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courtàcompterde la date de notification de l'Ordre de Service de commencerles travaux, date de signature devotre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre àses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE FRANCS Fcfa (558 000 Fcfa)**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de ia validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les aVtres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément àla réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps, le 06/03/2019 à 15 heures précises dans la salle de délibération de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2ème**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- f) Non satisfaction, au moins, à **dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- d) Absence d'un sous-détail de prix.



13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation générale sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;

15. Attribution

- c) Le marché de chantier à mobiliser sur **9 critères** ;

Le Maire de la Commune de MAROUA 2, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, **qualité technique** aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Commune d'Arrondissement de Maroua 2ème** Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

MAROUA le 5 Février 2019

Le MAIRE

ABDOULAYE YERIMA BAKARI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONOPU/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 22 301 04 441010 2220 351

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2019, le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes, travaux préliminaires et terrassement ;
- Fondations ;
- Rez-de-chaussée et plancher haut ;
- Étage 1 et plancher haut ;
- Étage 2 et chaînage haut ;
- Électricité (tuyauterie)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de **cent cinquante millions (150.000.000) francs CFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO). objet de la pièce N° 03 du présent dossier d'appel d'offres (DAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, exercice 2019, imputation budgétaire : **53 22 301 04 441010 2220 351**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de la Division du Développement Régional, tél ; 222 25 17 75), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de la Division du Développement Régional, tél : 222 25 17 75), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable Trésorerie Générale de Ngaoundéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de la Division du Développement Régional), au plus tard **le 26 mars 2019 à 12H00**, et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONOPU/H/SDG/SIGAMAP/CRPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA
FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, et précisant le montant de **trois millions (3.000.000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Lesdites pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du RPAO sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des conférences des Services du Gouverneur de la Région du Sud, **le 26 mars 2019 à 13H 00** par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires :

ils sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement de délais accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
2. N'avoir pas justifié d'au moins deux réalisations similaires (pièces justificatives : copie de la première page et de la dernière page du contrat et PV de réception provisoire) ;
3. Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
5. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. Note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances) et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
- 2- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- 3- Chiffre d'affaires des trois (03) dernières années ;
- 4- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 100 millions de francs CFA ;
- 5- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 6- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- 7- Matériels essentiels (camion benne, aiguille vibrante, petit outillage de chantier, véhicule de liaison) ;
- 8- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie d'exécution des travaux, planning d'exécution des travaux, dispositions prévues pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 9- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB ; Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme et remplissant les capacités techniques requises et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua (bureau du Chef de la Division du Développement Régional, tél : 22225 17 75, ou à la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire) de l'Adamaoua.

Lutte Contre la Corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP'ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 26 Février 2019

Le GOUVERNEUR

KILDADI TAGUIEKE BOUKAR

COMMUNE DE MAROUA 2

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°02/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DOGBA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2019,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 15 196 02 641303 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Le MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, Autorité Contractante (**AC**), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour le compte du Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua Maître d'Ouvrage, **pour l'exécution des travaux de construction d'un Bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de Dogba. dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 2, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive.

- > L'installation de chantier ;
- > Les travaux préparatoires ;
- > Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- > Les travaux de charpente-couverture ;
- > Menuiserie bois et métallique ;
- > Les travaux d'électricité ;
- > Les travaux de plomberie-Sanitaires ;
- > Les travaux de Peinture ;
- > Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base-RT, **EXERCICE 2019**, IMPUTATION BUDGETAIRE : **53 15 196 02 641303 2222** AUTORISATION DE DEPENSE : **IU01709**, pour un coût estimatif de **vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 49 46 43**, BP 627 Maroua ; E-mail : **yerima_abdoulaye@yahoo.fr**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 49 46 43**, BP 627 Maroua ; E-mail : **yerima_abdoulaye@yahoo.fr**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être contre-récépissé sous pli fermé, auprès de du secrétariat particulier du maire, au plus tard **le 06/03/2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AONO/REN/DDDIAM/CAM 2/CIPMP/2019 DU 05/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DOGBA, COMMUNE DE MAROUA II,
DEPARTEMENT DU DIAMARE-REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB-RT EXERCICE 2019 IMPUTATION
BUDGETAIRE : 53 15 196 02 641303 2222 AUTORISATION DE DEPENSE ; IU01709 A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante (AC) est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises, (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un **(01) temps le 06/03/2019 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non justification d'au moins une des références exigées ;
- Avoir abandonné au moins un (01) projet lors des exercices précédents ;
- Avoir un mois de retard dans le démarrage après notification et un mois de retard dans la réception provisoire d'un projet au cours de l'année précédente.

13.2. Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions) oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans les travaux similaires) oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement oui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels. oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2018 et celui prévisionnel 2019 oui/non ;
- L'attestation de visite du site oui/non

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, **A**utorité **C**ontractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 49 46 43, BP 627 Maroua** ; **E-mail : yerima_abdoulaye@yahoo.fr**, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer par sms au 673 20 57 25/699 37 07 48

MAROUA le 5 Février 2019

Le MAIRE

ABDOULAYE YERIMA BAKARI

COMMUNE DE MAROUA 2

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/REN/DDIAM/CAM II/CIPM-TBEC2019 DU 05/02/2019
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES D'HOSPITALISATION AU CMA DE FOUNANGUE ;
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II : DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE
L'EXTREME NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des transferts des compétences, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES D'HOSPITALISATION AU CMA DE FOUNANGUE ; COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DEPARTEMENT DU DIAMARE : REGION DE L'EXTREME NORD. Les travaux sont répartis selon l'allotissement ci-après :

	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II	UNIQUE	LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DES SALLES D'HOSPITALISATION AU CMA DE FOUNANGUE	30 000 000
	MONTANT TOTAL		30 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Etudes d'implantation ;

Travaux préparatoires ;

Fondations ;

Elévation ;

Charpente-Couverture-Plafonnage ;

Menuiserie bois et métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD ;

Plomberie et sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

trente millions (30 000 000) de francs cfa.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources transférées du MINDDEVEL, Exercice 2019, pour un coût estimatif total de **trente millions (30 000 000) de francs cfa.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 494643, BP 627Maroua; E-mail : yerima_abdoulaye@yahoo.fr.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 49 46 43, BP 627 Maroua ; E-mail : yerima_abdoulaye@yahoo.fr**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à **la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2** d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Délégation Régionale des Marchés Publics à Maroua, le **06/03/2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/REN/DDIAM/CAM II/CIPM-BEC/2019 DU 05/02/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES D'HOSPITALISATION AU CMA DE FOUNANGUE ; COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME NORD

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II	UNIQUE	LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DES SALLES D'HOSPITALISATION AU CMA DE FOUNANGUE	600 000
	MONTANT TOTAL		600 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 trente jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/03/2019 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** ;

- **1ère étape** ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning» ;

d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;

e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;

f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

g) Non satisfaction, au moins, à **dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26)**.

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères essentiels** cidessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;

15. Attribution

- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua II, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres,

- La méthodologie d'exécution sur **05 critères**.

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone 675 49 46 43, BP 627 Maroua ; E-mail : yerima_abdoulaye@yahoo.fr, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer par sms au 673205725/699370748

MAROUA le 5 Février 2019

Le MAIRE

ABDOULAYE YERIMA BAKARI

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREIN N° 012/AONR/MINHDU/CIPM /2019 DU 25 FEVRIER 2019 ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICE 2019 ET SUIVANT

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement urbain lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour les études techniques d'APD en vue de la réhabilitation de certaines voiries urbaines dans la ville de NKONGSAMBA.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, en un lot unique, en la réalisation des études d'ingénierie comprenant les missions ci-après :

Mission 1	Études préliminaires
Mission 2	Études d'APS
Mission 3	Études d'impact environnemental et social EIES
Mission 4	Études d'Avant-Projet Détaillé (APD), élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) de travaux et contrôle, coûts prévisionnels (travaux et contrôle)

NB : les détails des missions sont contenus dans les Termes de Références (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **99 000 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte ci-après pour le recrutement des BET pour les études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre ou revêtues dans certaines villes du Cameroun. **Il s'agit de:**

N°	BET	ADRESSES
1	BEC LA ROUTIERE	BP: 13 704 Yaoundé Tél. 222 22 35 64
2	CREACONSULT	BP. : 11 735 Douala, Tél: 233 42 63 85 / 694 24 98 48
3	Gpt CERBAT / S&N Business	1. : 13 258 Yaoundé, Tél : 222 313 712 / 699 965 659 / 677 110 250 / 677 93 77 40 / 677 11 23 08

4	DIDON CONSEILS	BP: 30 011 Yaoundé, Tél: 222 21 84 27
5	Gpt INTEGC / GE	BP : 11 088 Yaoundé, Tél : 222 22 02 16 / 677 70 02 15
6	LE COMPETING-BET	BP. : 6 718 Douala, Tél: 222 21 59 88 / 699 50 11 77
7	MATURIS Sarl	BP : 11 681 Yaoundé, Tel : 222 23 31 92
8	PRISMA Sarl	1. : 7 658 Yaoundé, Tél : 22 23 25 99 / 99 41 52 09
9	PYRAMIDE INTER	BP : 13 584 Yaoundé, Tel : 222 23 63 72

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

5. Financement

Les études objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINH DU, exercice 2019 et suivant. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **99 000 000 FCFA**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux heures ouvrables** au Service des Marchés du MINH DU dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **soixante-quinze mille (75.000) FCFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le 26 MARS 2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012 /AONR/MINHDU/CIPM /2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR
LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES URBAINES DANS
LA VILLE DE NKONGSAMBA
FINANCEMENT : BIP MINHDU, Exercice 2019 et suivant*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

*Le dépôt des offres pourront se faire aussi en ligne via la plateforme Cameroon On-Line E-Procurement System en abrégé COLEPS à l'adresse www.marchespublics.cm. Le dépôt des offres en ligne est fortement encouragé.
NB : Pour la participation les BET doivent se rapprocher de la Division des Systèmes d'Informations (DSI) du MINMAP pour l'acquisition des certificats de sécurité.*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 900 000 (Un million neuf cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 26 MARS 2019 au plus tard à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 85 points sur 100 (85/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- B. Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - B.1. Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagné du rapport de ladite visite ;
 - B.2. Preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil pour les Ingénieurs de Génie civil ;
 - B.3. Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
- C. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- D. N'avoir pas réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins un projet d'études de voiries urbaines revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- E. N'avoir pas présenté comme Chef de Mission, un Ingénieur du Génie Civil (BAC + 5 minimum) ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale et ayant été Chef de Mission dans au moins un (01) projet d'études de voiries urbaines revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- F. Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié et d'un élément de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE et SDPU) ;
- G. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- H. Absence de l'agrément du BET ou d'un projet de contrat de sous-traitance avec un Laboratoire agréé pour l'exécution des prestations géotechniques ;
- I. Note technique inférieure à 85 points sur 100 des critères essentiels.

Critères essentiels

- A – Méthodologie /05
- B – Références justifiées du soumissionnaire /20
- C – Personnel d'encadrement /60
- D – Matériel /15

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à quatre-vingt-cinq points sur cent (85/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins-disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = 100 \times \frac{Fm}{F}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins-disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

En outre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le nombre de marchés dont un candidat pré-qualifié dans le cadre de l'ASMI sus-évoqué, pourrait être attributaire est limité à deux (02) contrats d'études techniques et deux (02) contrats de contrôle et surveillance des travaux.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MAROUA 2

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°04/AONO/REN/DDIAM/CAM 2/CIPMP/2019 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DEL'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT ; MINDDEVEL-RT) EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 15 197 011641303 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Le MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour le compte du Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2, Maître d'Ouvrage, **l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe en lot dans certaines écoles primaires, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 2ème, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

76 000 000 FCFA

4. Allotissement

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de Deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public **(MINE)**

FINANCEMENT	LOT	LIEUX	IMPUTATION/AUT DEP	LIBELLE	MONTANT
				IMPUTATION	PREVISIONNEL
MINEDUB-RT	LOT 1	EP WALASSA	53 15 197 011641303 2222 IU01707	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe	19 000 000
MINEDUB-RT	LOT 2	EP SOUKOUNGO NAIBI	53 15 197 011641303 2222 IU01708		19 000 000
MINDDEVEL-RT	LOT 3	EP DOBOUWOL	53 27 351 01641303 2222 IU04425		19 000 000
MINDDEVEL-RT	LOT 4	EP PAPATA	53 27 35101 641303 2222 IU04426		19 000 000
TOTAL					

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 49 46 43**, BP 627 Maroua ; E-mail : **yerima abdoulaye@yahoo.fr**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 49 46 43**, BP 627 Maroua ; E-mail : **yerima abdoulaye@yahoo.fr**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de du secrétariat particulier du maire, au plus tard **le 06/03/2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/REN/DDDIAM/CAM 2/CIPMP/2018 DU 05/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT-MINDDEVEL) EXERCICE 2019, IMPUTATION : 52 15 197 01 641303 2811426 AUTORISATION DEPENSE : IT01971

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux**. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/03/2019 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

13.1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative : Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.2. Principaux Critères techniques de qualification

Des critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (**oui ou non**) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions)..... oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans Les travaux Similaires).....oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement..... oui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail..... oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels..... oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2018 et celui prévisionnel 2019..... oui/non ;
- Le rapport de visite du site..... oui/non

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34 oui** sur **49** entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

Le maire de la commune d'arrondissement de Maroua II, **A**utorité **C**ontractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres et les soumissionnaires ne peuvent être attributaires de plus de deux lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier du maire, au numéro de téléphone **675 49 46 43, BP 627 Maroua; E-mail : yerima_abdoulaye@yahoo.fr**, dès publication du présent avis. **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer par sms au 673205725-699370748**

MAROUA le 5 Février 2019

Le MAIRE

ABDOULAYE YERIMA BAKARI

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 013/AONR/MINHDU/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE KUMBA FINANCEMENT : BIP 2019 ET SUIVANT

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement urbain lance en procédure d'urgence, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres national restreint pour les études techniques en vue de la réhabilitation de certaines voiries urbaines dans la ville de KUMBA.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, en un lot unique, en la réalisation des études d'ingénierie comprenant les missions ci-après :

- Mission 1 : Études préliminaires ;
- Mission 2 : Études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Mission 3 : Études d'Avant-Projet Détaillé (APD), élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) de travaux et contrôle, coûts prévisionnels (travaux et contrôle) ;
- Mission 4 : Etudes d'impact environnemental et Social EIES.

NB : les détails des missions sont contenus dans les Termes de Références (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **95 000 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte ci-après pour le recrutement des BET pour les études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre ou revêtues dans certaines villes du Cameroun. **Il s'agit de :**

N°	BET	ADRESSES
1	BEC LA ROUTIERE	BP: 13 704 Yaoundé Tél. 222 22 35 64
2	CREACONSULT	BP. : 11 735 Douala, Tél: 233 42 63 85 / 694 24 98 48
3	Gpt CERBAT / S&N Business	1. : 13 258 Yaoundé, Tél : 222 313 712 / 699 965 659 / 677 110 250 / 677 93 77 40 / 677 11 23 08
4	DIDON CONSEILS	BP: 30 011 Yaoundé, Tél: 222 21 84 27
5	Gpt INTEGC / GE	BP : 11 088 Yaoundé, Tél : 222 22 02 16 / 677 70 02 15
6	LE COMPETING-BET	BP. : 6 718 Douala, Tél: 222 21 59 88 / 699 50 11 77

7	MATURIS Sarl	BP : 11 681 Yaoundé, Tel : 222 23 31 92
8	PRISMA Sarl	1. : 7 658 Yaoundé, Tél : 22 23 25 99 / 99 41 52 09
9	PYRAMIDE INTER	BP : 13 584 Yaoundé, Tel : 222 23 63 72

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

5. Financement

Les études objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'investissement public, exercice 2019 et suivant. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **95 000 000 FCFA**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux heures ouvrables** au Service des Marchés du MINHDU dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **soixante-quinze mille (75.000) FCFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le 26 MARS 2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 013 /AONR/MINH DU/CIPM /2019 DU 25 FEVRIER 2019
POUR ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES
VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE KUMBA
FINANCEMENT : BIP 2019 ET SUIVANT*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Le dépôt des offres pourront se faire aussi en ligne via la plateforme Cameroon On-Line E-Procurement System en abrégé COLEPS à l'adresse www.marchespublics.cm. Le dépôt des offres en ligne est fortement encouragé.
NB : Pour la participation les BET doivent se rapprocher de la Division des Systèmes d'Informations (DSI) du MINMAP pour l'acquisition des certificats de sécurité.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 800 000 (Un million huit cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 26 MARS 2019 au plus tard à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, siégeant sise au 2è étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 85 points sur 100 (85/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- B. Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - B.1. Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagné du rapport de ladite visite ;
 - B.2. Preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil pour les Ingénieurs de Génie civil ;
 - B.3. Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
- C. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- D. N'avoir pas réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins un projet d'études de voiries urbaines revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- E. N'avoir pas présenté comme Chef de Mission, un Ingénieur du Génie Civil (BAC + 5 minimum) ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale et ayant été Chef de Mission dans au moins un (01) projet d'études de voiries urbaines revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- F. Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié et d'un élément de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE et SDPU) ;
- G. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- H. Absence de l'agrément du BET ou d'un projet de contrat de sous-traitance avec un Laboratoire agréé pour l'exécution des prestations géotechniques ;
- I. Note technique inférieure à 85 points sur 100 des critères essentiels.

13.2 Critères essentiels

- A – Méthodologie /05
- B – Références justifiées du soumissionnaire /20
- C – Personnel d'encadrement /60
- D – Matériel /15

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à quatre-vingt-cinq points sur cent (85/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$$Ng = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = 100 \times \frac{Fm}{F}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

En outre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le nombre de marchés dont un candidat pré-qualifié dans le cadre de l'ASMI sus-évoqué, pourrait être attributaire est limité à deux (02) contrats d'études techniques et deux (02) contrats de contrôle et surveillance des travaux.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINHDU/CIPM/2019 DU 25 FEVRIER 2019
POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES
DANS LA VILLE DE DSCHANGFINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICE 2019 ET SUIVANT**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministere de l'habitat et du développement urbain lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres national restreint pour les études techniques d'APD en vue de la réhabilitation de certaines voiries dans la ville de DSCHANG.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, en un lot unique, en la réalisation des études d'ingénierie comprenant les missions ci-après :

Mission 1	Études préliminaires
Mission 2	Études d'APS
Mission 3	Études d'impact environnemental et social EIES
Mission 4	Études d'Avant-Projet Détaillé (APD), élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) de travaux et contrôle, coûts prévisionnels (travaux et contrôle)

NB : les détails des missions sont contenus dans les Termes de Références (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **90 000 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte ci-après pour le recrutement des BET pour les études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre ou revêtues dans certaines villes du Cameroun. **Il s'agit de:**

N°	BET	ADRESSES
1	BEC LA ROUTIERE	BP: 13 704 Yaoundé Tél. 222 22 35 64
2	CREACONSULT	BP. : 11 735 Douala, Tél: 233 42 63 85 / 694 24 98 48
3	Gpt CERBAT / S&N Business	1. : 13 258 Yaoundé, Tél : 222 313 712 / 699 965 659 / 677 110 250 / 677 93 77 40 / 677 11 23 08
4		

DIDON CONSEILS



BP: 30 011 Yaoundé, Tél: 222 21 84 27



5	Gpt INTEGC / GE	BP : 11 088 Yaoundé, Tél : 222 22 02 16 / 677 70 02 15
6	LE COMPETING-BET	BP. : 6 718 Douala, Tél: 222 21 59 88 / 699 50 11 77
7	MATURIS Sarl	BP : 11 681 Yaoundé, Tel : 222 23 31 92
8	PRISMA Sarl	BP:7658 Yaounde, Tel: 222 23 63 72
9	PYRAMIDE INTER	BP : 13 584 Yaoundé, Tel : 222 23 63 72

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

5. Financement

Les études objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINH DU, exercice 2019 et suivant. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **90 000 000 FCFA**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux heures ouvrables** au Service des Marchés du MINH DU dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **soixante-quinze mille (75.000) FCFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard le 26 MARS 2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014 /AONR/MINH DU/CIPM /2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DSCHANG

FINANCEMENT : BIP MINH DU, Exercice 2019 et suivant

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

*Le dépôt des offres pourront se faire aussi en ligne via la plateforme Cameroon On-Line E-Procurement System en abrégé COLEPS à l'adresse www.marchespublics.cm. Le dépôt des offres en ligne est fortement encouragé.
NB : Pour la participation les BET doivent se rapprocher de la Division des Systèmes d'Informations (DSI) du MINMAP pour l'acquisition des certificats de sécurité.*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 800 000 (Un million huit cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 26 MARS 2019 au plus tard à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 85 points sur 100 (85/100).
Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- B. Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - B.1. Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagné du rapport de ladite visite ;
 - B.2. Preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil pour les Ingénieurs de Génie civil ;
 - B.3. Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
- C. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- D. N'avoir pas réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins un projet d'études de voiries urbaines revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- E. N'avoir pas présenté comme Chef de Mission, un Ingénieur du Génie Civil (BAC + 5 minimum) ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale et ayant été Chef de Mission dans au moins un (01) projet d'études de voiries urbaines revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- F. Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié et d'un élément de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE et SDPU) ;
- G. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- H. Absence de l'agrément du BET ou d'un projet de contrat de sous-traitance avec un Laboratoire agréé pour l'exécution des prestations géotechniques ;
- I. Note technique inférieure à 85 points sur 100 des critères essentiels.

Critères essentiels

- A – Méthodologie /05
- B – Références justifiées du soumissionnaire /20
- C – Personnel d'encadrement /60
- D – Matériel /15

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à quatre-vingt-cinq points sur cent (85/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fmle montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

En outre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun, le nombre de marchés dont un candidat pré-qualifié dans le cadre de l'ASMI sus-évoqué, pourrait être attributaire est limité à deux (02) contrats d'études techniques et deux (02) contrats de contrôle et surveillance des travaux.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BAHAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-ROUTE/2019 DU25/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET-RESIDENCE PREFET-HAUT HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019. le Maire de la Commune de Baham. autorité contractante, lance pour le compte de l'état du Cameroun un appel d'offre National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KAMHOUM PARCELLE PAVILLON VERS EGLISE CATHOLIQUE DE DJHEMGHEU ET LA CONSTRUCTION D UN PONCEAU SUR LA ROUTE RESIDENCE SOUS-PREFET- RESIDENCE PREFET-HOPITAL DES DISTRICT DE BAHAM DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « en procédure d'urgence »

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux portera sur :

Lot 1 :

- Installation de chantier;
- amené et repli du matériel;

- Ouverture au bull (régalage des billons des champs, débroussaillage. etc...);
- Préparation plate-forme après ouverture au bull y compris création de fossés en terre;
- Mise en forme de la plateforme y compris curage des fossés en terre;
- Déblais rocheux
- Remblais
- Pose buse métallique ? 1000
- Pose buse métallique ? 0800
- Tête et puisard de buse ? 1000
- Tête et puisard de buse ? 800

Lot n°2

- Travaux préparatoires
- Démolition de l'ouvrage existant
- Remblai contigu à l'ouvrage
- Culée en maçonnerie de moellons
- Tablier en béton armé sur poutre IPE360
- Fourniture et pose de gardes corps métalliques
- Fourniture et pose de panneaux de signalisation
- Ouverture de déviation

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques suffisantes.

4. Financement

BIP-RESSOURCES TRANSFEREES 2019

5. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés au service Technique de la commune de Baham. Ces dossiers pourront être retirés dans le même service sur présentation des quittances de versement à la Recette Municipal de Baham dont le montant est de 26 000 (vingt-six mille) FCFA

6. Remises des offres

Chaque offre rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Baham au plus tard le 18/03/2019 à 11 heures précises, heure locale contre récépissé. Elles devront porter la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 « En procédure d'urgence »
 AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de Trois (03) mois par lot.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire est tenu de présenter dans son dossier une caution de soumission fournie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Lot Cette caution devra être conforme au modèle présenté en annexe. Le montant de la caution de soumission devra être égal à

LOT	DESCRIPTION	MONTANT(FCFA)
LOT 1	La Réhabilitation de la piste agricole kamhouom-parcelle pavillon vert- église catholique de Djemgheu	400 000(quatre cent mille)
LOT 2	Construction d'un ponceau sur la rivière FOVU route Résidence du Sous-préfet- résidence Préfet Hauts-Plateaux- hôpital de district de Baham	200 000 (deux cent mille)

Le cautionnement provisoire des soumissionnaires non retenus devra leur être remis automatiquement dans les trente (30) jours couvert par période d'expiration de leurs offres. Celui de l'adjudicataire lui sera remis après la réception définitive des travaux.

9. Recevabilité des Offres

Seule l'offre ayant été déposée dans les délais fixés dans le présent appel d'offre sera ouvert.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée par la commission Départementale de passation des Marchés Publics le 18/03/2019 dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Hauts Plateaux à 12 heures, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en copies certifiées conformes datant de moins de trois mois (03) pour le dossier et en photocopies pour les copies.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis ;

Critères éliminatoire

- Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement ;
- Production des offres en nombres insuffisant (moins de sept (07) exemplaires) ;
- Certification des photocopies des documents certifiés ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scanné;
- Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique;
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif.

Critères essentiels .

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport et des photos ;
- Méthodologie d'exécution ;
 - Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
 - Capacité financière supérieure au 1/3 du montant prévisionnel du marché ;
- Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres et par lot.

NB: aucune entreprise ne pourra être attributaire de plus d'un lot :

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Baham dès publication du présent avis.

BAHAM le 27 Février 2019

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

COMMUNE DE BAHAM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019
DU25/02/2019 POUR TRAVAUX EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02
SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN
PROCEDURE D'URGENCE »**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public-ressources transférées-Exercice 2019. Le Maire de la commune de Baham, Autorité Contractante lance pour le compte de la république du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert POUR TRAVAUX EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE BAHAM DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX « EN PROCEDURE D'URGENCE »

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD:

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics-Ressources Transférées, de l'exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être consultés niveau des services technique de la Mairie de Baham.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Bahani contre présentation d'une quittance de versement d'une somme 35 000 (trente cent mille) FCFA à la Recette Municipal de la commune de Baham dès publication du présent appel d'offre tous lesjours ouvrables.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes;

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Baham, au plus tard le 18/03/2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CDPM-TBEC/2019 du25/02
DEMGO : CONSTRUCTION D'UNBLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE BAHAM
DEPARTMENT DES HAUTS PLATEAUX
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres estde (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de ladate originale de validité des offres.

INTITULE	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTIONNEMENT PROVISoire
EP PUBLIQUE BILINGUE DE DEMGO : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE	18 000 000	36 000

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent daterde moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ouavoir été établies postérieurement à la date de signature del'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura Heu le 18/03/2019 à 12 heures, par la Commission de Passation des Marchés Publics du Département des Hauts-Plateaux dans la salle de réunions de la délégation Départementale MINMAP-HP. Sise au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant la délégation Départementale Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

Critères éliminatoires;

- Absence d'une pièce Administrative au terme du dépouillement ;
- Production des offres en nombre insuffisant (moins de sept (07) exemplaires
- Certification des photocopies des documents certifiés ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Le non-respect de 70% des critères de qualification de l'offre technique
- Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport avec photos ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Capacité financière supérieur au 1/3 du montant prévisionnel du marché

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Mairie de Baham dès publication du présent avis.

BAHAM le 25 Février 2019

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DE L'INSTITUT DES BEAUX- ARTS DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A NKONGSAMBAFINANCEMENT: COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , COMPTE TRÉSOR DU PRO-ACTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de remettre en état les locaux de l'Institut des Beaux – Arts de l'Université de Douala à Nkongsamba, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation y relatifs.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de réhabilitation:

- Du Bâtiment administratif;
- des bâtiments pédagogiques ;
- des salles de cours pratiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de 70 000 000 (soixante-dix millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière de construction des bâtiments.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Compte trésor du PRO-ACTP.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 dès publication du présent avis. Contact 693 60 65 53.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de 70 000 (Soixante-dix mille) francs CFA payée au compte spécial CAS-ARMP N°335 98800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau de l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 au plus tard le **04 avril 2019 à 14 h 00 heures locale** et devra porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 du 26 FEVRIER 2019, pour la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux de l'Institut des Beaux-Arts de l'Université de Douala à Nkongsamba »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, le montant de ladite caution est de 1 400 000 francs CFA (Un million quatre cent mille) Elle doit être valable pendant trente (30) jours après la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1 400 000 (Un million quatre cent mille) francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **04 avril 2019 à 15 h 00 heures** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère l'Enseignement Supérieur, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera conformément aux critères ci-après :

*. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de références dans les travaux similaires ;
- Absence de la capacité financière exigée ;
- non-respect d'au moins quinze (15) des vingt-un (21) critères essentiels.

*. Critères essentiels

- présentation de l'offre ;
- Propositions techniques et méthodologie d'exécution
- Le délai d'exécution (3 mois);
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Expérience de l'entreprise.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante, sous réserve que son offre ne contienne des prix anormalement bas par rapport au référentiel du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP à Yaoundé ou à la Cellule opérationnelle de suivi du PRO-ACTP de l'Université de Douala

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO (DÉPARTEMENT DU BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
532317034515052203;2250

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la poursuite des travaux d'aménagement de la Station Nautique de Lagdo réparti en deux lots sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

1. Pour le lot 1 relatif à l'aménagement des Voiries et Réseaux Divers :

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres);
- Aménagements extérieurs ;
- Aménagements paysagers ;
- Entretien et surveillance du site ;

2. S'agissant du lot 2 relatif à l'aménagement des espaces de jeux et loisirs outdoors:

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres);
- Construction de la piscine rivière enterrée de dimension 10m x 6 m x 0.90m ;
- Construction d'un château d'eau de 5000 litres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **rente millions (30 000 000)** pour le lot 1 et **quarante millions (40 000 000)** pour le lot 2.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en deux (02) lots :

- Lot 1 : Aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) ;
- Lot 2 : Aménagement des espaces de jeux et loisirs outdoors (Construction d'une piscine et d'un château d'eau).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics et spécifiquement d'une expérience dans la construction des piscines enterrées pour le lot 2.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2019, sur les imputations 53 23 317 03 451505 2250 pour le lot 1 et 532317034515052203;2250 pour le lot 2.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). **Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le **27 mars 2019 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019
pour la poursuite des travaux d'aménagement de la Station Nautique de Lagdo.
(Lot N°..... :)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux de chaque lot objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission de montant précisé ci-dessous en fonction du lot sollicité ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

LOT	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION (en FCFA)
1	Six cent mille (600 000)
2	Huit cent mille (800 000)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le 27 mars 2019 à 12 heures, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Fausse déclaration ;
- Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
- Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un sous-détail des prix.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Méthodologie et planning ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Rapport de visite du site assorti des photos ;
- Présentation générale de l'offre ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le **MINISTRE**

MAIGARI BELLO BOUBA

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 0 9 2019 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS A MBOUDA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
: 53 10 717 07 451705 2030335,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental des Marchés Publics des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert pour les études géotechniques du site devant abriter la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Sondage,
- Forage,
- Production des rapports.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de six millions (6 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la géotechnique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun. Exercice Budgétaire 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières) contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 25/03/2019 à 11

heures précisés, heure locale et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/19 DU 22/02/2019 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS A MBOUDA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO ou ou conformément à l'article 90 alinéa 7 du Code des marchés publics, d'un montant de cent vingt mille (120 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le

cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres,

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25 Mars 2019 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos siégeant dans la salle de réunion de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Chef de Mission non inscrit à l'ONIGC et ne justifiant pas de trois (03) ans d'expérience en étude géotechnique ;
- e) Non possession en propre d'un véhicule de liaison 4x4
- f) Absence de l'agrément dans le domaine géotechnique
- g) Note technique inférieure à 70%;
- h) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- i) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- > Le personnel du BET: Note / 55 points ;
- > Références du BET : Note / 15 points ;
- > Les moyens matériels: Note / 30 points ;

Les offres financières

Pour l'offre financière, les calculs seront vérifiés afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur ni de montant ou prix erronés

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la

conformité des pièces administratives (1^{ère} étape) et de l'évaluation technique (2^{ème} étape) seront évaluées et notées pour chaque lot postulé, en fonction des critères ci-après :

$NM = MM \times 100 / MS$

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné ;

MM = Montant évalué de l'offre la moins-disante du lot concerné ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour le lot concerné.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure

réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, dans les services de la Préfecture des Bamboutos pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture du Département des Bamboutos ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics des Bamboutos à Mbouda.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Préfet des Bamboutos (Autorité Contractante) se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'offres.

MBOUDA le 22 Février 2019

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS DU PARC RÉCRÉATIF D'EBOWA (DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 23 317 03 441818 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement des voiries et réseaux divers du Parc Récréatif d'Ebolowa sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres);
- Travaux de raccordement du château d'eau au forage ;
- Aménagement des voies de circulation ;
- Aménagement des espaces verts ;
- Fourniture et pose de lampadaires solaires ;
- Sécurité, entretien et surveillance du site.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2019, Imputation 53 23 317 03 441818 2250.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le 28 mars 2019 à 11 heures, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019
pour l'aménagement des voiries et réseaux divers du Parc Récréatif d'Ebolowa.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le 28 mars 2019 à 12 heures, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Fausse déclaration ;
- Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
- Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un sous-détail des prix.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Méthodologie et planning ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Rapport de visite du site assorti des photos ;
- Présentation générale de l'offre ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE JEUX ET LOISIRS OUTDOORS DE LA STATION NAUTIQUE DE MAGA (DÉPARTEMENT DU MAYO DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 23 317 03 451315 2203.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement des espaces de jeux et loisirs outdoors de la Station Nautique de Maga sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres);
- Poursuite des travaux de construction de la clôture ;
- Aménagement des espaces paysagers ;
- Sécurité, entretien et surveillance du site.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **quarante millions (40 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2019, Imputation 53 23 317 03 451315 2203.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **cinquante-cinq mille (55 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard **le 28 mars 2019 à 11 heures, heure locale**, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019
pour l'aménagement des espaces de jeux et loisirs outdoors de la Station Nautique de Maga.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **28 mars 2019 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Fausse déclaration ;
- Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
- Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un sous-détail des prix.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Méthodologie et planning ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Rapport de visite du site assorti des photos ;
- Présentation générale de l'offre ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01/AOIO/SPE/CIPM/2019 DU 27 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE PAPIER OFFSET BLANC EN BOBINES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action 2019 de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), le Directeur Général lance un appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de 250 tonnes de papier offset blanc en bobines à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offre comprennent la fourniture de 250 tonnes de papier offset blanc en bobines de caractéristiques :

- Grammage : 80g/m² ;
 - Couleur : blanc ;
 - Laize : 860 mm ;
 - Mandrin : 76 mm
- Diamètre : 100 ou 125 cm.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de cinq cents millions (500 000 000) francs TTC

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence est ouverte aux sociétés justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation du papier.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le **budget de la SOPECAM, exercice 2019, imputation** Rubrique 60- ligne 602-C (achat du papier impression).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la SOPECAM (Service Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au siège de la SOPECAM (Service des Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62), dès publication du présent avis sur présentation de **l'original du reçu de versement**, au compte **N° 335 988** ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Commerce (BICEC) en faveur du « **Compte Spécial CAS – ARMP** », de la somme non remboursable de **deux cent cinquante mille** (250 000) FCFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la SOPECAM Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62), au plus tard le **08 avril 2019 à 12 heures**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives;
- Enveloppe B : offre technique;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01/AOIO/SPE/CIPM/2019 DU 27 FEVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE PAPIER OFFSET BLANC EN BOBINES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue de l'appel d'offres international sera exécuté dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer.

Les livraisons se feront au siège de la SOPECAM à Yaoundé.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **dix millions (10 000 000) francs CFA**.

Cette caution sera établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le présent DAO (pièce n°9).

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

La caution de soumission des prestataires non retenus sera libérée ou leur sera restituée au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 22 du Cahier de Clauses Administratives Particulières (pièce n°4).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 08 avril 2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège de la SOPECAM.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Capacité financière insuffisante;
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Non-conformité des spécifications techniques ;
- Non-conformité de l'échantillon du papier proposé par rapport au modèle exigé;
- Non-respect d'au moins quatre (4) critères essentiels.

b) Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Références et prestations justifiées dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux (02) marchés de fourniture de papier au cours des cinq dernières années) ;
- Planning de livraison ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention «Lu et Approuvé»)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (Descriptif des fournitures) paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention «Lu et Approuvé»).

La satisfaction d'au moins 4 sur 5 des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOPECAM (Service des Marchés) Tél (237) 222-30.41.47 ; (237) 222-30.31.09 ; Fax (237) 222-30.43.62).

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES CIRCUITS ELECTRIQUES ONDULES SUR CERTAINS SITES DE LA CNPS EN QUATRE (04) LOTS INDEPENDANTS

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de son parc informatique et afin d'assurer la continuité de la fourniture de l'énergie électrique en cas de microcoupures, la Direction Générale de la Caisse nationale de Prévoyance lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des circuits électriques ondulés sur certains de ses sites en quatre (04) lots indépendants.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent essentiellement sur :

- les repérages et identifications des circuits par étiquetage ;
- la confection des schémas et plans d'exécution et de recollement ;
- la fourniture et la pose des coffrets électriques ;
- la fourniture et la pose des interrupteurs-sectionneurs ;
- la fourniture et la pose des disjoncteurs et autres appareillages de protection ;
- la fourniture et la pose de goulottes plastiques, y compris toutes sujétions d'accessoires ;
- la fourniture et la pose des prises à détrompage en blocs de deux ;
- la fourniture et la pose de toute filerie nécessaire ;
- le câblage des coffrets électriques, y compris toutes sujétions de filerie, d'amélioration de la séparation des circuits, d'équilibrage des phases et de connexion ;
- la réalisation des circuits prises, y compris toutes sujétions de raccordement ;
- les différents percements et raccords de maçonnerie et peinture pour le passage de la filerie ;
- le raccordement électrique aux onduleurs existant dans les sites ;
- les tests de fonctionnalité et la mise en service.

De manière exhaustive, il s'agira, sur chaque site, de procéder aux opérations suivantes, suivant les spécifications du cadre quantitatif :

Installation de chantier, aménagement du local et panneau de chantier, mobilisation du personnel, planning et plans d'exécution et de recollement, emmenée et repli du matériel, signalisation et balisage des zones de travail, y compris toutes sujétions d'évacuation des gravats et de nettoyage
Fourniture et pose des éléments suivants, y compris toutes sujétions :
Coffret Pragma Evolution en saillie 3 rangées de 24 modules 600/550/144, avec porte transparente et plastrons, y compris toutes sujétions d'accessoires
Interrupteur sectionneur type vistop à coupure visible sur poignée noire frontale - 4P 100A
Interrupteur sectionneur type vistop à coupure visible sur poignée noire frontale - 4P 63A
Répartiteur modulaire monobloc à fixation sur rails équipé de 04 barreaux 125A - 08 connexions
Répartiteur modulaire monobloc à fixation sur rails équipé de 04 barreaux 100A - 08 connexions
Disjoncteur modulaire (rails) magnétothermique tétrapolaire calibre 100A - Type C60N
Disjoncteur modulaire (rails) magnétothermique tétrapolaire calibre 63A - Type C60N

Disjoncteur modulaire (rails) magnétothermique tétrapolaire calibre 32A - Type C60N
Disjoncteur modulaire différentiel DX unipolaire + neutre 16A - 30mA (In) - Type AC 6kA
Parafoudre basse tension modulaire tétrapolaire sur rail PF 15kA - type 2 - avec disjoncteur 4P compatible de protection calibre 20A
Prise 2x2P+T à raccordement bilatéral pour montage par enclippage direct sur goulottes (MOSAIC), rouge et à détrompage, y compris accessoires soluclip, détrompeurs et socle
Câble U1000 R02V 4/6mm ² pour raccordement des tableaux
Câble U1000 R02V 4/4mm ² pour raccordement des tableaux
Câble U1000 R02V 4/2,5mm ² pour raccordement des terminaux
Goulotte à clippage direct (MOSAIC) avec couvercle et cloison de séparation de section 50/105
Accessoires pour goulottes sur l'ensemble du site intégrant les éclisses de jonction, embouts, angles, joints, tés de dérivation, etc.
Accessoires de raccordement électrique et de fixation intégrant les chevilles, connecteurs, vis, borniers, etc.
Câblage, y compris toutes sujétions de sélectivité et séparation des circuits, d'équilibrage des phases, de connexion, de fixation et de réalisation des schémas d'exploitation
Menus opérations de génie civil (raccords de maçonnerie et peinture), y compris toutes sujétions de percements, trous et divers conduits

Dans tous les cas, les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 134 322 250 (cent trente-quatre millions trois cent vingt-deux mille deux cent cinquante)** reparté en quatre (04) lots ainsi qu'il suit : - lot n°1 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites de la DRANEN et les CPS de Garoua, Maroua, Yagoua, Ngaoundéré et Banyo : FCFA HTT 35 234 400 (trente-cinq millions deux cent trente-quatre mille quatre cents) ; -lot n°2 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites de la DRONO et les CPS de Bamenda, Bafoussam, Dschang, Foumban et Nkongsamba : FCFA HTT 32 789 650 (trente-deux millions sept cent quatre-vingt-neuf mille six cent cinquante) ; - lot n°3 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites de la DRCSE, SDA Okolo et les CPS de Mimboman, Mvog Mbi, Bertoua et Yokadouma : FCFA HTT 29 805 750 (vingt-neuf millions huit cent cinq mille sept cent cinquante) ; - lot n°4 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites des CPS du Secteur Informel de Douala, Maképé, Bassa, Bonabéri, Limbé et Kumba : FCFA HTT 36 492 450 (trente-six millions quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cent cinquante).

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre (04) lots ci-après définis :

- **lot n°1 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites de la DRANEN et les CPS de Garoua, Maroua, Yagoua, Ngaoundéré et Banyo ;**
- **lot n°2 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites de la DRONO et les CPS de Bamenda, Bafoussam, Dschang, Foumban et Nkongsamba ;**
- **lot n°3 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites de la DRCSE, SDA Okolo et les CPS de Mimboman, Mvog Mbi, Bertoua et Yokadouma ;**
- **lot n°4 : Réalisation des circuits électriques ondulés sur les sites des CPS du Secteur Informel de Douala, Maképé, Bassa, Bonabéri, Limbé et Kumba.**

Un soumissionnaire peut être attributaire de deux (02) lots au maximum, à condition de justifier de deux (02) équipes distinctes.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ou Groupement d'entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine du génie électrique ou industriel et ayant une équipe technique compétente et expérimentée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Caisse nationale de Prévoyance sociale de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n°7-2D2206 conformément au programme P112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble CNPS, place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés, sur le site WEB de la CNPS (www.cnps.cm) et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu sus-indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 71 000 (soixante-onze mille)** dans le Compte Spécial CNPSn° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **20 mars 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°.013/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019

POUR LA REALISATION DES CIRCUITS ELECTRIQUES ONDULES SUR CERTAINS SITES DE LA CNPS EN QUATRE (04) LOTS INDEPENDANTS

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de :

- lot n°1 : cinq (05) mois ;

- lot n°2 : six (06) mois ;

- lot n°3 : cinq (05) mois ;

- lot n°4 : six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres dont le montant est de :

- 704 600 pour le lot 1 ;

- 655 700 pour le lot 2 ;

- 596 000 pour le lot 3 ;

- 729 800 pour le lot 4.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 mars 2019 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4^{ème} étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Inscription dans le fichier fraudeur de la CNPS ;
- Absence de la déclaration de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'Ouvrage ou son Représentant et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ; - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ; -Non-respect des normes RSE : - -Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
- Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE ou la liste du personnel ressortant le rapport genre) ;
- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

● N°	● CRITERES	● EVALUATION	
		● OUI	● NON
● 1	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation générale de l'offre ● reliure en spirale, mise en forme du document, ordonnancement des différentes parties du document, intercalaires en couleur 	●	●
● 2	<ul style="list-style-type: none"> ● Références de l'entreprise ● Justifier des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années, d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 10 000 000 (dix millions) pour les lots 2 et 3, et FCFA 11 000 000 (onze millions) pour les lots 1 et 4. 	●	●
● 3	<ul style="list-style-type: none"> ● Capacité de financement ● Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre précisant un montant supérieur ou égal à FCFA 10 000 000 (dix millions) pour les lots 2 et 3, et FCFA 11 000 000 (onze millions) pour les lots 1 et 4. 	●	●
● 4	<ul style="list-style-type: none"> ● Conformité aux normes HQSE ● Justifier des équipements de protection des travailleurs 	●	●

● 5	<ul style="list-style-type: none"> ● Qualification et Expérience du personnel clé par lot : ● Chef de projet : ● - Technicien Supérieur de Génie électrique ou industriel (Bacc + 2 au moins) ● - Expérience : au moins trois (03) années ● Conducteur des travaux : ● - Technicien de Génie électrique ou industriel (Bacc au moins) ● - Expérience : au moins trois (03) années. 	●	●
● 6	<ul style="list-style-type: none"> ● Les preuves d'acceptation des conditions du Marché ● CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » ● CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » 	●	●
● 7	<ul style="list-style-type: none"> ● Planning et délai ● Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au délai Délai ? cinq (05) mois pour le lot 1, six (06) mois pour le lot 2 ; cinq (05) mois pour le lot 3 ; six (06) mois pour le lot 4. 	●	●
● 8	<ul style="list-style-type: none"> ● Méthodologie et organisation ● Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ; Approche organisationnelle des équipes du travail. 	●	●
● 9	<ul style="list-style-type: none"> ● Conformité technique du matériel ● Joindre les fiches techniques 	●	●

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- Présenté l'offre administrative conforme ;
- Validé au moins 70% des critères d'évaluation de l'offre technique ;
- Présenté la proposition financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite du site

Pour mémoire.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 sis à l'immeuble-siège de la CNPS.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DE L'OXYGÈNE MÉDICAL
À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 300.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, exercice 2019, Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'oxygène médical à l'Hôpital Général de Douala tel que détaillé au point 2/ ci-après.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture d'oxygène médical en bouteilles et en cadres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de 245 000 000Francs CFA TTC (deux cent quarante-cinq millions Francs CFA Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés installées au Cameroun et agréées pour la production et la commercialisation d'oxygène médical selon la réglementation en vigueur ; et remplissant toutes les conditions prévues par celle-ci.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 610 300.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat de la Direction Technique) Tél : 233 37 02 50. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Technique de l'Hôpital Général de Douala Téléphone : 233 37 02 50. BP. 4856) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA (cent mille Francs CFA) dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » délivré par une Agence de la B.I.C.E.C. Cette quittance devra préciser les références de l'avis d'appel d'offres, le nom de l'entreprise.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **20/03/2019 à 14h30min** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
001/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019
Relatif à la fourniture de l'oxygène médical à l'Hôpital Général de Douala.
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'autorité contractante pour la réalisation de la totalité des prestations, objet du présent Appel d'Offres est de 12 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives la caution de soumission établie par un Etablissement Financier de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en annexe 5 du DAO d'un montant de **4 900 000 FCFA (quatre millions neuf cent mille Francs CFA) et valable (120) cent vingt jours** à compter de la date limite de recevabilité des offres de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **20/03/2019 à 15h30min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires :

- a-1)** Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif.
- a-2)** Fausse déclaration et/ou falsification d'une des pièces constitutives de l'offre ;
- a-3)** Absence de preuve que le soumissionnaire ait déjà fait des prestations similaires en milieu hospitalier pendant au moins 03 années (fournir contrats + procès-verbal de réception ou attestation de bonne exécution des prestations correspondant) sur les 05 dernières années. **a-4)** Absence d'agrément du Ministère de Commerce précisant l'activité de production et distribution de gaz médicaux du Soumissionnaire.
- a-5)** Absence d'agrément du Soumissionnaire portant approbation d'instruments de mesure de pression et de volume délivré par le Ministère de Commerce.
- a-6)** Absence de certificat de visite de contrôle des appareils à pression de gaz délivré par le Ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique de l'année 2018.
- a-7)** Absence d'attestation de visite de site de l'Hôpital Général de Douala.

14/b) Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

b-1) Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DC, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur, le CCAP non paraphé et/ou non signé à la dernière page ...);

b-2) Chiffre d'affaires

Avoir réalisé un chiffre d'affaires global cumulé d'au moins 690 millions sur les 03 dernières années (fournir états financiers ou DSF ou Marchés et PV de réception correspondants).

b-3) Matériels et Logistique

Avoir les moyens matériels et logistiques adaptés au transport d'oxygène médical à l'Hôpital (fournir copie certifiée de la carte grise du véhicule de transport ou contrat de location du véhicule avec sa copie certifiée de carte grise).

b-4) Qualité des installations de production.

Fournir un rapport d'inspection des installations du comité régional de coordination des inspections du Soumissionnaire de l'année 2018.

15. Attribution

L'évaluation des offres se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels.

Le non-respect d'un des critères éliminatoires au moins ou de deux critères essentiels au moins entraîne l'élimination de l'Offre qui ne sera par conséquent pas étudiée sur le plan financier.

Le marché sera attribué au Soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre évaluée sera jugée moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur(s) offre (s) pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 233 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 26 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET DES ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612121

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de maintenir ses locaux et espaces dans un parfait état de propreté, le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala Autorité Contractante et Maitre d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers à l'Hôpital Général de Douala pour le compte de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture de Services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers de l'Hôpital Général de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de 40 000 000 Francs CFA TTC (quarante millions de Francs CFA Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine de l'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2019, Imputation 612121.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat du Directeur Technique) Tél : 233 33 50 01 01. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat du Directeur Technique. Téléphone : 233 33 50 01 01 BP. 4856 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (cinquante mille Francs CFA)** dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » délivré par une Agence de la B.I.C.E.C.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont 1(un) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **21/03/2019 à 14h30min** et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence
N° 002/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019 pour les services d'entretien des locaux et des espaces
verts hospitaliers
à l'Hôpital Général de Douala.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la totalité des prestations est de 12 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives la caution de soumission établie par un Etablissement Financier de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances d'un montant de **800 000F CFA (huit cent mille francs CFA) et valable (120) cent vingt jours** à compter de la date limite de recevabilité des offres de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de l'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **21/03/2019 à 15h 30min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.), le même jour que la date limite de dépôt.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires :

- **a-1)** Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ;
- **a-2)** Fausse déclaration et/ou falsification d'une des pièces constitutives de l'offre ;
- **a-3)** Absence de preuve que le soumissionnaire ait déjà fait des prestations similaires en milieu hospitalier pendant au moins 03 années sur les 05 dernières (fournir 3 contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants)
- **a-4)** Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins une formation en secourisme (fournir certificat / attestation de formation) ;
- **a-5)** Preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel d'entretien

b) Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- **b-1) Présentation de l'offre** (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DC, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur...);
- **b-2) Matériel technique d'entretien** : fournir les preuves de propriété des débroussailleuses, pulvérisateurs, aspirateurs, mono brosses (fournir facture d'achat ou location)
- **b-3) Chiffre d'affaires** : avoir un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 120 000 000F CFA (Marchés et PV de réception ou états financiers).
- **b-4) Planning d'exécution des travaux d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers.**

15. Attribution

L'évaluation des offres se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le non-respect d'un des critères éliminatoires au moins ou de deux critères essentiels au moins entraîne l'élimination de l'Offre qui ne sera par conséquent pas étudiée sur le plan financier. Le marché sera attribué au Soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre évaluée sera jugée moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur(s) offre (s) pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 233 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 26 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE SOLUTÉS MASSIFS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610300.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala exercice 2019, le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de solutés massifs à l'Hôpital Général de Douala tels que détaillés au point 2/ci-après.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de solutés suivants à l'Hôpital Général de Douala:

- Glucose 5% poly ionique 500 ml
- Glucose 5% 250 ml
- Glucose 5% 500 ml
- Glucose 10% 500 ml
- Mannitol 20% 500 ml
- Chlorure de sodium 0.9% 250 ml
- Chlorure de sodium 0.9% 500 ml
- Chlorure de sodium 0.9% 1000 ml
- Ringer lactate 500 ml

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de **60.000.000 Francs CFA TTC (soixante millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises).**

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les produits objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2019, imputation 610300.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat du Directeur Technique) Tél : 233 37 02 50. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Directeur Technique. Téléphone : 233 37 02 50. BP. 4856) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (cinquante mille Francs CFA)** dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » domicilié à la B.I.C.E.C.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **22/03/2019 à 14h30min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019
Pour la fourniture, de solutés massifs à l'Hôpital Général de Douala.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la totalité des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les prestations s'exécutent selon un planning de livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives la caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre Chargé des Finances et dont la liste figure en annexe 7 du DAO d'un montant de 1 200 000 FCFA (un million deux cent mille francs CFA).

La caution de soumission devra être valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres des Soumissionnaires devront comporter les quantités totales des produits à livrer.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **22/03/2019 à 15h30min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.).

Seul les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires :

- a-0) Soumission partielle ne portant pas sur les quantités totales des fournitures requises.
- a-1) Fausse déclaration et/ou falsification d'une des pièces constitutives de l'offre.
- a-2) absence de la caution de soumission dans l'Offre ou sa non-conformité par rapport au modèle du DAO.
- a-3) Absence d'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de La Santé Publique ; agrément en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien Responsable.
- a-4) Absence d'au moins un des échantillons demandés.
- a-5) Absence de liste de colisage pour échantillons ou sa non-conformité par rapport au modèle du DAO.
- a-6) Absence de notice ou fiche descriptive d'au moins un des produits demandés.
- a-7) Absence ou non-conformité aux spécifications techniques prévues dans le DAO d'au moins une des caractéristiques d'un des produits demandés.
- a-8) Omission d'au moins un prix unitaire dans le détail estimatif et quantitatif.

b) Critères essentiels :

b-1 Présentation Générale de l'offre

L'offre est-elle reliée sur toute la longueur de la feuille et paginée ?

L'ordre des pièces est-il respecté ?

Les différentes parties de l'offre sont-elles séparées par les intercalaires de couleur ?

L'offre est-elle cachetée et signée ?

b-2 Expérience dans les prestations similaires

Le Soumissionnaire a-t-il déjà réalisé les prestations de fournitures de produits pharmaceutiques au Cameroun ? (fournir 1 marché correspondants avec PV de réception pour les trois dernières années)

b-3 Chiffre d'affaires

L'entreprise a-t-elle réalisé un chiffre d'affaires global cumulé d'au moins 180 millions de Francs CFA pour les trois dernières années ? (Fournir Etats financiers ou marchés et PV de réception)

4 Certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques

Le Soumissionnaire dispose-t-il d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé Publique ; certificat en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien Responsable? (fournir ledit certificat en cours de validité)

15. Attribution

L'évaluation des offres se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels.

Le non respect d'un des critères éliminatoires au moins ou de deux critères essentiels au moins entraîne l'élimination de l'offre qui ne sera par conséquent pas étudiée sur le plan financier.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur(s) offre (s) pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 243 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 26 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE TOUR DU WOURI A DOUALA EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet les travaux de réhabilitation des parties communes de l'immeuble Tour du Wouri à Douala, en deux (02) lots indépendants, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres concernent :

-**Les démolitions** : dépose et démolition des réseaux et terminaux de plomberie, d'électricité des communs ; dépose du complexe d'étanchéité ; démontage des deux ascenseurs ainsi que toutes les menuiseries bois et métalliques du hall d'entrée ;

-**La Maçonnerie** : réfection des formes de pente des toitures terrasse, reprise des bordures des espaces verts, les bétons armés des bacs des douches et massifs de fondation pour suppresser ;

-**La Menuiserie** : reprise des plafonds et staff du hall d'entrée

-**La Plomberie** : Révision de la tuyauterie d'alimentation et d'évacuation des eaux y compris toutes sujétions de pose de vannes et robinetterie, puis remplacement des appareillages défectueux et du système de sécurité incendie ;

-**L'Electricité** : Réhabilitation et mise en conformité des installations y compris remplacement de tous les terminaux d'éclairage et de prise des parties communes ;

-**L'Etanchéité** : Etanchéité de la toiture terrasse

-**La Peinture** : Réfection des peintures extérieures de la clôture

-**La métallerie** : Remplacement des grilles et portails du mur de clôture et rampe d'escalier ;

Autres : Remplacement de deux ascenseurs, installation de chantier, nettoyage du site et le transport des déchets à la décharge publique.

Dans tous les cas les travaux comprennent tous les détails du devis quantitatif joint au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 274 631 730 (deux cent soixante-quatorze millions six cent trente-un mille sept cent trente)** repartis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Faux plafond, métallerie, étanchéité et plomberie : **FCFA HTT 128 348 925 (cent vingt-huit millions trois cent quarante-huit mille neuf cent vingt-cinq)** ;

- **Lot 2** : Electricité, sécurité et ascenseur : **FCFA HTT 146 282 805 (cent quarante-six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille huit cent cinq)** ;

4. Allotissement

Les travaux sont divisés en deux lots ci-après définis :

- Lot 1 : Faux plafond, métallerie, étanchéité et plomberie ;

- Lot 2 : Electricité, sécurité et ascenseur. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 274 631 730 (deux cent soixante-quatorze millions six cent trente-un mille sept cent trente)** repartis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Faux plafond, métallerie, étanchéité et plomberie : **FCFA HTT 128 348 925 (cent vingt-huit millions trois cent quarante-huit mille neuf cent vingt-cinq)** ;
- **Lot 2** : Electricité, sécurité et ascenseur : **FCFA HTT 146 282 805 (cent quarante-six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille huit cent cinq)** ;

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget programme 2018-2022 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sur la ligne d'imputation budgétaire 6-2D2206, conformément au programme P106.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage porte 903 sis à l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres sur le site WEB de la CNPS (www.cnps.cm) et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de francs CFA **140 000 (cent quarante mille)**, dans le Compte Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 20 mars 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 012/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE TOUR DU WOURI A DOUALA EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (**90**) jours pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant le montant de :

- **2 566 000 (deux millions cinq cent soixante-six mille)** Francs CFA pour le lot 1 ;

- **2 925 000 (deux millions neuf cent vingt-cinq mille)** Francs CFA pour le lot 2.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou mal présentée conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 mars 2019 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de la déclaration de non abandon et non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'ouvrage ou son représentant et le soumissionnaire ;
- Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Absence d'un agrément délivré par la CNPS dans le domaine concerné ou d'une demande le cas échéant ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des critères de qualification ;
- Absence de réalisation au Cameroun des travaux de génie civil pour un montant cumulé au moins égal à 38 000 000 FCFA pour le lot 1 et de génie électrique pour un montant cumulé au moins égal à 43 000 000 FCFA pour le lot 2, au cours des 5 dernières années ;
- Non-respect des normes de la RSE :
- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
- Juste rémunération (joindre télé déclaration du dernier mois) ;
- Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre la liste du personnel faisant ressortir le rapport genre) ;
- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	<p>Présentation générale de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Reliure en spirale ; ● Mise en forme du document ; ● Ordonnancement des différentes parties du document ; ● Intercalaires en couleur 		

2	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none"> ● Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 38 000 000 (trente-huit millions) pour le lot 1 et 43 000 000 (quarante-trois millions) pour le lot 2, délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère chargé des Finances. 		
3	Conformité aux normes HQSE <ul style="list-style-type: none"> ● Justifier des équipements de protection individuelle des travailleurs 		
4	Qualification et expérience du personnel clé pour chaque lot LOT 1 <ul style="list-style-type: none"> ● Suivi des travaux : - Ingénieur de conception en génie civil (Bacc +5 au moins ou équivalent) <ul style="list-style-type: none"> ● Domaine de la plomberie : - Techniciens supérieurs (Bacc + 2 au moins ou équivalent) LOT 2 <ul style="list-style-type: none"> ● Suivi des travaux : - Ingénieur de conception en génie électrique (Bac + 5 au moins ou équivalent) <ul style="list-style-type: none"> ● Domaine de l'électricité : - Technicien supérieur en génie électrique (Bacc + 2 au moins ou équivalent)		
5	Les preuves d'acceptation des conditions du Marché <ul style="list-style-type: none"> ● CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » ● CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » 		
6	Planning et Délai <ul style="list-style-type: none"> ● Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au délai; ● Délai ? 90 jours. 		
7	Méthodologie et organisation <ul style="list-style-type: none"> ● Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ; ● Approche organisationnelle des équipes de travail ; 		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% des critères essentiels d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite des sites

Pour mémoire

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 sis au de l'immeuble CNPS.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
004/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À
L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610300

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala exercice 2019, le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de désinfectants à l'Hôpital Général de Douala tels que détaillés au point 2/ci-après.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de désinfectants suivants à l'Hôpital Général de Douala :

- gel désinfectant pour friction hydro alcoolique
- détergent pré-désinfectant de l'instrumentation
- désinfectant de haut niveau/stérilisant à froid concentré
- détergent désinfectant pour sols et surfaces
- désinfectant à pulvériser
- désinfectant pour désinfection terminale des locaux par voie aérienne

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de **20 000.000 Francs CFA TTC (vingt millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises).**

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2019, imputation 610300.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat du Directeur Technique) Tél : 233 37 02 50. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Directeur Technique. Téléphone : 233 37 02 50. BP. 4856 Douala) dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA (vingt cinq mille Francs CFA)** dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » délivré par une Agence de la B.I.C.E.C.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **22/03/2019 à 14h30min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019
Pour la fourniture de désinfectants à l'Hôpital Général de Douala.»
<<à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement>>**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la totalité des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les prestations s'exécutent se un planning de livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives la caution de soumission établie par un Etablissement Financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances et dont la liste figure en annexe 7 du DAO d'un montant de **400 000 Frs CFA (quatre cent mille Francs CFA) et valable (120) cent vingt jours** à compter de la date limite de recevabilité des offres de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **22/03/2019 à 15h30min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- **a-0)** Soumission partielle ne portant pas sur les quantités totales des fournitures requises.
- a-1)** Fausse déclaration et/ou falsification d'une des pièces constitutives de l'offre.
- a-2)** absence de la caution de soumission dans l'Offre ou sa non-conformité par rapport au modèle du DAO.
- a-3)** Absence d'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de La Santé Publique ; agrément en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien Responsable.
- a-4)** Absence d'au moins un des échantillons demandés.
- a-5)** Absence de liste de colisage pour échantillons ou sa non-conformité par rapport au modèle du DAO.
- a-6)** Absence de notice ou fiche descriptive d'au moins un des produits demandés.
- a-7)** Absence ou non-conformité aux spécifications techniques prévues dans le DAO d'au moins une des caractéristiques d'un des produits demandés.
- a-8)** Omission d'au moins un prix unitaire dans le détail estimatif et quantitatif.

b) Critères essentiels :

b-1 Présentation Générale de l'offre : *(conforme avec au moins 75%)*

L'Offre est-elle reliée sur toute la longueur de la feuille et paginée ?

L'ordre des pièces est-il respecté ?

Les différentes parties de l'Offre sont-elles séparées par les intercalaires de couleur ?

L'Offre est-elle cachetée et signée ?

b-2 Expérience dans les prestations similaires

Le Soumissionnaire a-t-il déjà fourni des consommables médicaux pharmaceutiques au Cameroun ? (fournir un marché de consommables médicaux pharmaceutiques correspondant avec PV de réception pour les trois dernières années)

b-3 Chiffre d'affaires :

L'entreprise a-t-elle réalisé un chiffre d'affaires global cumulé d'au moins 60 000 000 (soixante millions) de Francs CFA pour les trois dernières années ? (fournir états financiers ou marchés et PV de réception correspondants)

b-4 planning de livraison

Le soumissionnaire a-t-il soumis un calendrier de livraison des fournitures ?

15. Attribution

L'évaluation des offres se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels.

Le non-respect d'un des critères éliminatoires au moins ou de deux critères essentiels au moins entraîne l'élimination de l'offre qui ne sera par conséquent pas étudiée sur le plan financier.

Le marché sera attribué au Soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre évaluée sera jugée moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur(s) offre (s) pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 243 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 26 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 26/02/2019 RELATIF À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612 066.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de recruter pour l'exercice 2019 un prestataire pour assurer les services de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala pour une durée de 12(douze) mois.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la sécurité du personnel, les malades, les biens mobiliers et immobiliers de l'Hôpital Général de Douala ; ainsi que celle des résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Hôpital Général de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de **60 000 000 Francs CFA TTC (Soixante millions de Francs CFA Toutes Taxes Comprises)**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés de gardiennage de droit camerounais installées au Cameroun et agréées selon la réglementation en vigueur ; et remplissant toutes les conditions prévues par celle-ci.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 612 066.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat du Directeur Technique) Tél : 233 33 50 01 01. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Directeur Technique Téléphone : 233 33 50 01 01. BP. 4856 Douala dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » délivré par une Agence de la B.I.C.E.C. Cette quittance devra préciser les références de l'avis d'appel d'offres, le nom de l'entreprise.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **22/03/2019 à 14h30min** et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence
N° 005/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 26/02/2019 relatif à l'exécution des activités de gardiennage, de
surveillance et de contrôle des accès
à l'Hôpital Général de Douala
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres est de 12 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives la caution de soumission établie par un Etablissement Financier de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en annexe 5 du DAO d'un montant de **1 200 000 FCFA (un million deux cent mille Francs CFA) et valable (120) cent vingt jours** à compter de la date limite de recevabilité des offres de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **22/03/2019 à 15h30min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires :

- a-1) Fausse déclaration et/ou falsification d'une pièce constitutive de l'offre.
- a-2) Absence de la caution de soumission dans l'Offre ou sa non-conformité par rapport au modèle du DAO.
- a-3) Absence de preuve que le soumissionnaire a déjà fait des prestations similaires pendant au moins 03 années sur les 05 dernières (fournir au moins 03 contrats dont 1 en milieu hospitalier ; contrats avec PV de réception ou attestation de bonne exécution)
- a-4) Absence d'agrément signé de l'autorité compétente.
- a-5) L'omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
- a-6) Preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
- a-7) le chef d'équipe doit avoir au moins une formation en secourisme (fournir certificat / attestation de formation)

b) Critères essentiels :

- b-1) Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DC, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur...);
- b-2) Transport et communication
- b-3) Chiffre d'affaires
- b-4) Attestation de visite de site et méthodologie (plan de travail)
Faire une visite de site (fournir une attestation de visite de site et une note méthodologique cohérente d'exécution des prestations)

15. Attribution

L'évaluation des offres se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le non-respect d'un des critères éliminatoires au moins ou de deux critères essentiels au moins entraîne l'élimination de l'Offre qui ne sera par conséquent pas étudiée sur le plan financier. Le marché sera attribué au Soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre évaluée sera jugée moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur(s) offre (s) pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 233 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 26 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEV 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR MONITORE A LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CNPS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert est lancé pour l'acquisition et l'installation d'un onduleur monitoré à la salle serveur de la Direction Générale de la CNPS.

2. Consistance des prestations

Les principales opérations attendues du prestataire seront :

- La fourniture pose et mise en service d'un onduleur MGE Galaxy 5000 60KVA ou équivalent chez le même constructeur ;
- Une carte pour la communication (monitoring) avec deux ordinateurs au choix des utilisateurs ;
- Une protection de tête, Disjoncteur 4P compact C120N, 120A ;
- Raccordement et mise en œuvre de tout le système.

La nature des équipements à livrer, leur nombre et leur dimension ayant été donnés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, il convient cependant de signaler que cette description n'a pas un caractère limitatif et que l'entreprise adjudicataire devra exécuter, comme étant prévu dans son prix, sans exception ni réserve tous les travaux nécessaires et indispensables pour la mise en service de ces équipements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de **HTT FCFA 24 128 350** (vingt-quatre millions cent vingt-huit mille trois cent cinquante francs).

4. Allotissement

Les prestations seront unies en un **(01)** seul lot.
Le présent marché sera soumissionné en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget programme **2019** de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, sur la ligne d'imputation budgétaire **7-2D222**, conformément au programme **P110**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9ème étage, porte 903, de l'immeuble CNPS à Yaoundé place de l'Indépendance, dès publication du présent avis d'Appel d'offres sur le site WEB de la CNPS (w.w.w.cnps.cm) ou par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 45 000** (quarante-cinq mille francs) dans le Compte Spécial ouvert dans les livres d'UNITED BANK FOR AFRICA (UBA) au n° **1003 3052 0707 0070 00003 - 93**.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **20 mars 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert**

N° 011/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 FEVRIER 2019

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR MONITORE A LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CNPS,

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison des appareils est de **quatre (04) mois** dès notification de l'ordre de service de livrer. Chaque soumissionnaire proposera dans son offre, le délai nécessaire pour la réalisation de ses prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant le montant du cautionnement de : **FCFA 482 000** (quatre cent quatre-vingt-deux mille francs).

Ladite caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 mars 2019 à 14**

heures 30 minutes, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunion de ladite Commission au 4^e étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de quarante-huit (48) heures pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé;
- Absence de la déclaration de non abandon et non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'ouvrage ou son représentant et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un agrément délivré par la CNPS dans le domaine concerné ou d'une demande le cas échéant ;
- Absence du Certificat d'origine du fabricant ;
- Non validation d'au-moins 70% des critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE : -Effectif du personnel affilié à la CNPS supérieur ou égal à 3 (télé-déclarations des 03

derniers mois), la liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ; -Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE et états des salaires) ; -Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ; -Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

2. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES
1	<p>Présentation Générale de l'Offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Reliure en spirale ; ● Mise en forme du document ; ● Ordonnement des différentes parties du document ; ● Intercalaires en couleur.
2	<p>Références générales de l'entreprise :</p> <p>Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 15 000 000 (quinze millions de francs) au cours des trois (03) dernières années.</p>
3	<p>Capacité de financement :</p> <p>Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 7 000 000 (sept millions).</p>
4	<p>Caractéristiques techniques des équipements conformes aux prescriptions du DAO</p>
5	<p>Preuves d'acceptation des conditions du DAO</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Original du DF paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la fin du document, suivi de la mention « lu et approuvé » ; ● Original du CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la fin du document, suivi de la mention « lu et approuvé ».
6	<p>Planning et Délai :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Planning d'exécution ; ● Délai ? 04 (quatre) mois
7	<p>Conformité aux normes HQSE :</p> <p>Justifier des équipements de protection des travailleurs</p> <p>Joindre les factures et les photos desdits équipements.</p>
8	<p>Propositions techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Justifier d'un magasin de vente au Cameroun de la solution proposée ; ● Justifier d'un service-après-vente de la solution livrée ; ● Justifier l'authenticité du matériel livré.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% (soixante-dix pour cent) des critères essentiels de qualification;
- présenté l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés au 9^{ème} étage (porte 903) de l'immeuble siège de la CNPS, sis place de l'indépendance à l'hippodrome Yaoundé.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(AAONO) N° 0021/AAONO/CCAA/PDST/CIPM/2019 DU 22 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE GAROUA ET MAROUA-SALACK

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans «UN Development Business » le 03 Novembre 2016 au numéro WB5030.

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de la CCAA, Autorité Contractante, sollicite des offres sous pli fermé de la part de *soumissionnaires* éligibles et répondant aux *qualifications* requises **pour les travaux de construction des bâtiments des Centres Directeurs des Opérations d'Urgence des aéroports internationaux de Garoua et Maroua-Salack en deux Lots**. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : Passation des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services (autres que les Services de Consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Don de l'IDA de Janvier 2011 », et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Directives.

NB : *Au sens desdites Directives, l'Appel d'Offres est National quand la publicité est restreinte au pays de l'emprunteur. Les entreprises étrangères ne sont pas exclues de la concurrence.*

3. Participation et origine

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux adresses mentionnées ci-dessous **du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures (heure locale)**.

4. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu crédit de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer **le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST)**. La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du **marché des travaux de construction des Bâtiments des Centres Directeurs des Opérations d'Urgence (CDOU) des Aéroports Internationaux de Garoua et Maroua-Salack en deux Lots**.

5. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après (au point 8), contre un paiement non remboursable en espèces au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC, d'un montant de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA XAF soit Deux cent vingt-neuf (229) Euros**. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Les offres, rédigées en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies y compris un CD comprenant une version numérique, marqués comme tels, devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 Avril 2019 à 14 heures** (heures locales). **La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ADRESSE DE SOUMISSION EST LA SUIVANTE :

Direction Générale de l'Autorité Aérienne ; Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ; Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés ; Situé au boulevard du 20 mai, Immeuble CAA, 1er étage, Secrétariat de la CIPM.

Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante (*le numéro du lot choisi sera précisé par le soumissionnaire*) :

AONO N° 0021/AONO/CCAA/PDST/CIPM/2019 DU 22 Février 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DES CENTRES DIRECTEURS DES OPERATIONS D'URGENCE DES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE GAROUA ET MAROUA-SALACK,

LOT N° _____.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent comprendre « une garantie de soumission » pour chaque lot, d'un montant de neuf millions (9 000 000) Francs CFA ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous, le **18 Avril 2019 à 15 heures** (heures locales).

9. Critères d'évaluation

Une description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est précisée dans la section III (Critères d'évaluation et de qualification). Les principales exigences en matière de qualifications sont les suivantes :

Capacité financière :

i. Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuel, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de 400 millions francs CFA ou l'équivalent en Euros ou en dollars Américain et nets de ses autres engagements pour chaque lot.

ii. Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour chaque lot, d'au moins 1 300 000 000 Francs CFA ou l'équivalent en Euros ou en dollars Américain au cours des cinq (05) dernières années, calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés sur la période, divisé par cinq (05) ;

Capacité Technique

i. Prouvez sa capacité à mobiliser les équipements et le personnel clés pour l'exécution du Marché.

Critère de post qualification

i. Avoir réalisé pour chaque lot, au moins un (01) marché similaire, d'un montant minimal de six cent quarante millions (640 000 000 FCFA TTC) réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal ou sous-traitant, au cours des cinq (05) dernières années (2014 – 2018);

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires du pays de l'emprunteur

NB : Une entreprise pourra être attributaire des deux lots si elle réunit l'ensemble des critères pour chacun des lots pris séparément, avec des moyens humains et matériels distincts.

10. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valables pendant une durée de cent-vingt (120) jours.

11. Renseignements Complémentaires

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

POUR LES INFORMATIONS :

-Direction Générale de l'Autorité Aérienne ; Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ; Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés ; Situé au boulevard du 20 mai, Immeuble CAA, 1er étage, Secrétariat de la CIPM.

-E-mail : contact@ccaa.aero avec copie à rosine.ngomagla@ccaa.aero et à serge.nkolo@ccaa.pro

YAOUNDE le 22 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 006/19/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE CONSOMMABLES A LA SODECOTON (DIRECTION DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DU GENIE CIVIL).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture de deux lots de consommables pour la Direction du Transport, de la Logistique et du Génie Civil de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de deux lots de consommables répartis comme suit :

- lot 1 : fourniture d'un lot de matériels de quincaillerie ;
- lot 2 : fourniture d'un lot de matériels d'entretien.

3. Cout Prévisionnel

les montants prévisionnels sont de 3 600 000 FCFA pour le lot 1 et de 5 800 000 de FCFA pour le lot 2.

4. Allotissement

DEUX LOTS

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels sont de 3 600 000 FCFA pour le lot 1 et de 5 800 000 de FCFA pour le lot 2.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **10 000 F cfa** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **10 000 F cfa** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

La soumission sera établie en six exemplaires dont un original et cinq copies et parviendra au plus **tard le 19 mars 2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention : **cotation n°06/19/DCO/SDCC/CIPM pour la fourniture de deux lots de consommables à la SODECOTON (Direction du Transport, de la Logistique et du Génie Civil) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au magasin Transit SODECOTON Garoua II dans un délai de **30 jours** pour lot 1 et **10 jours** pour le lot 2 à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

RAS

12. Recevabilité des Offres

La soumission sera établie en six exemplaires dont un original et cinq copies et parviendra au plus **tard le 19 mars 2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention : **cotation n°06/19/DCO/SDCC/CIPM pour la fourniture de deux lots de consommables à la SODECOTON (Direction du Transport, de la Logistique et du Génie Civil) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 19 mars 2019 à 16 heures** à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

RAS

15. Attribution

La commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

RAS

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 000001 /DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour la fourniture et l'installation du mobilier, matériel de bureau et des équipements informatiques à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, comprennent la fourniture, le transport et l'installation du mobilier, matériel de bureau et des équipements informatiques suivants :

Lot 1 : Mobilier et matériel de bureau :

Libellé	Quantité
Bureau président avec retour pour DG et PCA	2
Fauteuil Directeur en cuir	2
Bureau directeur avec retour	2
Fauteuil directeur	2
Armoire à 4 battants en bois massif	1
Armoire à 3 battants en bois massif	3
Armoire à 2 battants en bois massif	5
Bureau ergonomique	13
Chaises ergonomique	13
Chaises de réception	20
Téléviseur 32 "	2
Réfrigérateur	2

Lot 2 : Equipement en matériel informatique :

Libellé	Quantité
---------	----------

Ordinateur complet de bureau + licence + Windows 10 + certificat de conformité	15
Photocopieur canon IR 2520 avec chargeur + certificat de conformité	2
Imprimante couleur laser multifonction (tout en un) + certificat de conformité	6
SWITCH D-LINK 8 PORTS 1008D	8
Onduleur	20
Régulateur de Tension 1500W VA 3VR TIMI + certificat de conformité	16

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le budget d'Investissement public de l'APME à hauteur :

- Lot 1 : **27 000 000 (vingt-sept millions) FCFA**
- Lot 2 : **22 900 000 (vingt-deux millions neuf cent mille) FCFA**

4. Allotissement

La fourniture est en deux (02) lots répartis comme suit :

N° lot	Désignation
Lot 1	Mobilier et matériel de bureau
Lot 2	Equipement en matériel informatique

Les deux (02) lots peuvent être attribués au même prestataire

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises agréées installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture de ce type de matériels.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le budget d'Investissement public de l'APME à hauteur :

- Lot 1 : **27 000 000 (vingt-sept millions) FCFA**
- Lot 2 : **22 900 000 (vingt-deux millions neuf cent mille) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente consultation peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, au « **Compte Spécial CAS ARMP** » ouvert auprès des banques commerciales (à l'instar de la BICEC).

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Télèx, Téléphone).

9. Remises des offres

Les offres (avec lots précisés) rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Service des Marchés, du patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard le **25 mars 2019 à 12 heures**, (heure locale).

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION N° 000001 /DC/APME/CIPM/2019 DU 21 Février 2019**

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité contractante pour la présente consultation est de **trente (30) jours**. Le lieu de livraison est la Direction générale de l'APME à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°6 du dossier de demande de cotation, d'un montant de :

N° lot	Montant de la caution (en FCFA)
Lot 1	540 000
Lot 2	450 000

valable trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation (RPC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation sera déclarée irrecevable 48 heures après l'ouverture des plis, notamment l'**absence ou la non-conformité** de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Elle sera effectuée le **25 mars 2019 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'APME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après les 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Non-conformité aux spécifications techniques illustrées par des prospectus détaillés avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence d'un accord formel avec une entreprise de transformation ou une organisation professionnelle spécialisée dans le bois (lot 1).
- Absence d'un certificat de conformité attendu pour le matériel informatique (lot 2)
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins **quatre-vingt pour cent (80%)** des critères essentiels pour chaque lot à soumissionner.

2- Critères essentiels

- expériences et références du Soumissionnaire (au moins deux par lot, au cours des cinq dernières années) dans les prestations similaires
- service après-vente (lot 2)
- disponibilité des pièces de rechange (lot 2)
- délai de garantie (lot 2)
- délai de livraison
- cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et descriptif des fournitures paraphés et signés

3- Evaluation des propositions financières :

Une proposition est rejetée à ce stade si elle tombe sous le coup d'au moins un (01) critère éliminatoire. Chaque offre conforme au dossier de demande de cotation sera par la suite soumise aux vérifications et évaluation sur le plan financier.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel, au Dossier de Consultation, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/HGD/ 2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS DE CONTRASTE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610300

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala exercice 2019, le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation ouverte pour la fourniture de produits de contraste à l'Hôpital Général de Douala tels que détaillés au point 2/ci-après :

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture de produits de contraste suivants à l'Hôpital Général de Douala :

- Iobitridol 350 solution injectable IV soit 35g/100ml flacon de 50 ml ;
- Acide gadotérique solution injectable IV 0.5mmol/ml flacon de 10 ml.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 49 000 000 Francs CFA TTC (quarante-neuf millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les fournitures objets de la présente Demande de Cotation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente Consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, exercice 2019, imputation 610300.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat du Directeur Technique) Tél : 233 37 02 50. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Secrétariat du Directeur Technique. Téléphone : 233 37 02 50. BP. 4856 Douala dès publication du présent Avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille francs) CFA** dans le compte logé à la B.I.C.E.C. intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ; reçu délivré par une Agence de la B.I.C.E.C.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **20/03/2019 à 14H30** et devra porter la mention :

« Avis de Consultation Ouverte pour Demande de Cotation N°000/DC/CIPM/HGD/ 2019 du 00/00/2019 pour la fourniture de produits de contraste à l'Hôpital Général de Douala, A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la totalité des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les prestations s'exécutent selon un planning de livraison.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Dossier de Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'agrément de commercialisation ou de fabrication de médicaments ou l'absence d'échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage y afférente entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **20/03/2019 à 15H30** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.) de l'Hôpital Général de Douala .

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des éléments du Dossier de Consultation.

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée administrativement recevable, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de la Demande de Cotation.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 233 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 26 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MSP/HGD/CIPM/ 2019 DU 26/02/2019 POUR LA FOURNITURE DE FILMS RADIO À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610300

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala Exercice 2019, le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation ouverte pour la fourniture de films radio à l'Hôpital Général de Douala tel que détaillé au point 2/ci-après :

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture de films radio numériques et consommables suivants à l'Hôpital Général de Douala :

- Films laser d'imagerie médicale 8 x 10 pouces (20 x 25 cm) en barquette de 125 films avec filtre inactinique 7B ;
- Films laser d'imagerie médicale 14 x 17 pouces (35 x 43 cm) en barquette de 125 films avec filtre inactinique 7B ;
- Papier thermique noir et blanc type A5 110 mm x 18 m.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 45 000 000 Francs CFA TTC (quarante-cinq millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

Les fournitures objets de la présente Demande de Cotation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente Consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, exercice 2019, imputation 610300.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat du Directeur Technique) Tél : 233 37 02 50. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Secrétariat du Directeur Technique. Téléphone : 233 37 02 50. BP. 4856 Douala dès publication du présent Avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille francs) CFA** dans le compte logé à la B.I.C.E.C. intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ; reçu délivré par une Agence de la B.I.C.E.C.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **21/03/2019 à 14H30** et devra porter la mention :

« Avis de Consultation Ouverte pour Demande de Cotation N°002/DC/MSP/HGD/ CIPM/2019 du 26/02/2019 pour la fourniture de films radio à l'Hôpital Général de Douala. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la totalité des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les prestations s'exécutent selon un planning de livraison

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Dossier de Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage y afférente entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **21/03/2019 à 15H30** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.) de l'Hôpital Général de Douala .

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des éléments du Dossier de Consultation.

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre qualifiée administrativement recevable, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de la Demande de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 233 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 26 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NATIONAL D'ACCREDITATION DANS LES ECOLES D'INGENIEURS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du renforcement de la formation technologique et professionnelle, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a entrepris, à travers la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, les opérations d'harmonisation et d'adaptation des programmes de formation technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur aux besoins des milieux socioprofessionnels.

En vue de garantir une meilleure qualité de la formation dispensée dans les établissements technologiques concernés, le Ministre d'état, Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un consultant chargé de la réalisation des études relatives à la mise en place d'un système national d'accréditation dans les écoles d'ingénieurs du Cameroun.

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres national restreint, en vue de la réalisation de la prestation envisagée.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2018.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le 20 mars 2019, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE L'ETUDE DU SYSTEME NATIONAL D'ACCREDITATION DANS LES ECOLES D'INGENIEURS ».

6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.



La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Copie certifiée conforme de l'attestation et du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée lot par lot et contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous:

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu : - joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés - joindre l'organigramme de la mission
B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin de la mission concernée - valeur financière de la mission
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière

B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel
----	---

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- 7- liste du matériel 10pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91 ou en écrivant à l'adresse électronique yaous@yahoo.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les soumissionnaires dont offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°01/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION D'UN CADRAGE JURIDIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Depuis 2007, le Gouvernement a enclenché dans le cadre la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP), un long processus de renforcement et de redynamisation des établissements technologiques et professionnels des universités d'Etat, à travers la réhabilitation, la construction et l'équipement de leurs infrastructures.

La deuxième phase de cette opération, implique la réforme institutionnelle nécessaire à l'accompagnement du système universitaire camerounais pour le hisser au niveau des standards internationaux, à travers notamment, la professionnalisation des enseignements, l'harmonisation des programmes de formation et la mise en place d'un mécanisme efficace d'assurance-qualité de la formation, entre autres.

En vue de poursuivre la mise en œuvre progressive desdites opérations, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un Consultant chargé de la réalisation des études relatives au cadrage juridique de la professionnalisation des enseignements universitaires.

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres national restreint, en vue de la réalisation de la prestation envisagée.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le **20 mars 2019**, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°01/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION D'UN CADRAGE JURIDIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE. ».

6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Copie certifiée conforme de l'attestation et du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée lot par lot et contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous:

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu : - joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés - joindre l'organigramme de la mission
B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin de la mission concernée - valeur financière de la mission
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière

B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel
----	---

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- 7- liste du matériel 10pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91 ou en écrivant à l'adresse électronique yaous@yahoo.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les soumissionnaires dont offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°03/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'IMPLEMENTATION DES PROGRAMMES HARMONISES DE LA COMPOSANTE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de renforcement de la formation technologique et professionnelle, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a entrepris, à travers la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, les opérations d'harmonisation et d'adaptation des programmes de formation technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur aux besoins des milieux socioprofessionnels.

L'implémentation des programmes ainsi harmonisés a été séquencée en trois phases conformément aux trois composantes concernées par ladite réforme.

A la suite des opérations d'implémentation des programmes harmonisés des filières technologiques et médicales, le Ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur envisage de recruter un consultant chargé de l'implémentation des programmes harmonisés de la composante normale de l'enseignement supérieur

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres national restreint, en vue de la réalisation de la prestation envisagée.

3. Participation et origine

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2019.

4. Financement

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard **le 20 mars 2019**, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°03/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/19 DU 26 FEVRIER 2019. EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'IMPLEMENTATION DES PROGRAMMES HARMONISES DE LA COMPOSANTE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. ».

6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

JDM n° 1753 du 27 Février 2019

Page 139 sur 191

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

28/02/2019



La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Copie certifiée conforme de l'attestation et du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée lot par lot et contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous:

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu : - joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés - joindre l'organigramme de la mission
B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin de la mission concernée - valeur financière de la mission
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière

B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel
----	---

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- 7- liste du matériel 10pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91 ou en écrivant à l'adresse électronique yaous@yahoo.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les soumissionnaires dont offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 26 Février 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_0001/AAMI/MINEFOP/SG/IGF/DAG/2019 DU 25 FEV 2019
EN VUE DE LA PRE QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL
D'OFFRES RELATIF A L'ELABORATION DES REFERENTIELS DE FORMATION PROFESSIONNELLE
SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Conformément aux prescriptions du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et dans l'optique de satisfaire les besoins en ressources humaines compétentes du marché du travail, le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle a, depuis quelques années, entrepris une vaste réforme du système de formation professionnelle à travers l'élaboration des référentiels de formation professionnelle selon l'approche par compétences.

Dans la continuité de cette optique, le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle lance pour le compte de l'exercice 2019, un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de procéder à la pré qualification des Bureaux d'Etudes de droit camerounais désirant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour l'élaboration de six nouveaux Référentiels de formation professionnelle selon l'approche par Compétences.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux/Cabinets d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour l'élaboration des Référentiels de formation professionnelle selon l'Approche par Compétence dans les spécialités ci-après :

- 1- MECATRONIQUE ;
- 2- VISITE TECHNIQUE AUTOMOBILE ;
- 3- BANQUES ET FINANCES ;
- 4- AQUACULTURE ;
- 5- APICULTURE ;
- 6- LOGISTIQUE ET TRANSPORT (Logistique maritime, Transport maritime, Entreposage).

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation sus indiqué consistent en l'élaboration pour chacune des spécialités ci-dessus de deux documents à savoir « le référentiel du diplôme » et « le document d'accompagnement », se basant sur le document guide de confection des référentiels de formation professionnelle.

A cet effet, le Bureau d'Etudes devra :

- produire les portraits des secteurs concernés ;
- conduire une analyse de la Situation du Travail ;
- élaborer un référentiel métier-compétences ;
- élaborer un référentiel de formation ;
- élaborer les programmes de formation ;
- élaborer le guide d'évaluation ;
- élaborer les fiches pédagogiques ;
- élaborer un guide d'organisation pédagogique ;
- élaborer un référentiel d'évaluation ;
- élaborer le guide d'organisation pédagogique et matérielle ;
- traduire les documents en français ou en anglais ;
- organiser des ateliers de validation des documents ;
- produire les copies hard et soft (CD) du référentiel du diplôme et du document d'accompagnement de chaque spécialité

4. Participation et origine

Le présent avis d'Appel à Manifestation d'intérêt s'adresse aux Bureaux d'Etudes ou Cabinets installés au Cameroun disposant des ressources humaines nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires. De manière spécifique, les qualifications ci-après sont requises :

- Etre un Bureau d'Etudes ou un Cabinet installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 5.a ci-dessous ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des projets similaires.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigées en français ou en anglais doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies marquées comme telles, sous plis fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Direction des Affaires Générales, sis à Nlongkak au plus tard **le 20 MARS 2019 à 15 heures 30 minutes** avec la mention :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU EN VUE DE LA PRE
QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES RELATIF A
L'ELABORATION DES REFERENTIELS DE FORMATION PROFESSIONNELLE SELON L'APPROCHE PAR
COMPETENCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019.*

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, chaque Cabinet devra présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des dossiers. Il s'agit de :

- Une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une copie de l'Attestation de non redevance fiscale ;
- Une copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service compétent ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de Grande instance ou Première instance du domicile du candidat ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus après épuisement du délai réglementaire entraînera la non recevabilité de la candidature.

b) Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

b1- Les moyens humains

Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composé de :

N°	<i>Personnels clés</i>
1	<u>Le Chef de projet</u> , Diplôme de troisième cycle universitaire en Sciences de l'éducation ou en Ingénierie de la formation professionnelle ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires et disposant d'une forte expertise dans le domaine de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle.
2	<u>Le Méthodologue</u> , Diplôme de Master II au moins dans le domaine des Sciences de l'éducation et disposer d'une expertise avérée dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et/ou de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle.
3	<u>Le Pédagogue</u> , Diplôme de Licence Professionnelle au moins dans le métier concerné avec au moins cinq (05) années d'expérience dans la gestion pédagogique et andragogique des structures de formation et de mise en œuvre des référentiels de formation faits selon l'Approche par Compétences. <i>Il est précisé que les Cabinets devront présenter un Pédagogue par métier.</i>
4	<u>Les Professionnels</u> , au moins un niveau de cadre avec au moins dix ans d'expérience dans l'exercice du métier concerné. <i>Chaque Cabinet devra présenter au moins deux (02) professionnels par métiers.</i>

N° Personnels clés

1 Le Chef de projet, Diplôme de troisième cycle universitaire en Sciences de l'éducation ou en Ingénierie de la formation professionnelle ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires et disposant d'une forte expertise dans le domaine de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle.

2 Le Méthodologue, Diplôme de Master II au moins dans le domaine des Sciences de l'éducation et disposer d'une expertise avérée dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et/ou de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle.

3 Le Pédagogue, Diplôme de Licence Professionnelle au moins dans le métier concerné avec au moins cinq (05) années d'expérience dans la gestion pédagogique et andragogique des structures de formation et de mise en œuvre des référentiels de formation faits selon l'Approche par Compétences.

Il est précisé que les Cabinets devront présenter un Pédagogue par métier.

4 Les Professionnels, au moins un niveau de cadre avec au moins dix ans d'expérience dans l'exercice du métier concerné.

Chaque Cabinet devra présenter au moins deux (02) professionnels par métiers.

Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :

- le curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signée par l'Autorité Administrative compétente ;
- l'attestation de disponibilité signée de chaque personnel.

N.B : Le Cabinet adjudicataire à l'élaboration des référentiels de formation sera accompagné par l'équipe homologue du MINEFOP

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).

B2- Les références du Cabinet

Le Cabinet devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins deux projets d'au moins cinquante millions (50 000 000) F CFA dans le domaine de l'élaboration des référentiels ou des curricula de formation professionnelle. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages ;



- le procès-verbal de réception des travaux et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.

B3- Le Cabinet doit justifier la possession en propre ou en location des moyens logistiques, techniques et matériels à mettre en place pour la bonne réalisation des prestations à savoir :

- La liste des moyens logistiques accompagnés des justificatifs (preuves de propriété ou de location). Il s'agit entre autre des véhicules, téléphones, fax...)
- La liste du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, vidéo projecteur, photocopieur, scanner...) accompagnés des justificatifs.

N.B : Chaque Candidat devra joindre à son dossier une autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet, permettant au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrage concernés.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

- Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :
- a- Critères éliminatoires
 - - Dossier administratif incomplet ;
 - - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - - Expérience non requise dans la réalisation des prestations similaires ;
 - - Note inférieure à 20/30 dans la compréhension de la mission ;
 - - Note technique inférieure à 70 points sur 100.
- b- Critères essentiels
 - L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :
 - - Qualification et expérience des personnels clés : 40 points
 - - Références du Bureau d'Etudes : 20 points
 - - Compréhension de la mission : 30 points
 - - Moyens matériels et matériels : 05 points
 - - Présentation du dossier : 05 points
 - - TOTAL : 100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront éventuellement être fournis aux candidats qui le désirent auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, sise immeuble ministériel de Nlongkak Tél : 222 20 03 39/222 20 45 81 Yaoundé.

9. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur « l'élaboration des référentiels de formation professionnelle selon l'approche par compétences » tiendra lieu des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-24/AMI/MINSANTÉ/SG/DEP DU 21 FÉVRIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UNE ETUDE PRÉLIMINAIRE/PRÉFAISABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE HOSPITALIER MULTIFONCTIONNEL À KRIBI FINANCEMENT : - BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre de la Santé Publique a mis en place au titre du Budget d'Investissement Public(BIP), un financement pour le recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une étude préliminaire et de faisabilité pour la construction d'un Centre Hospitalier Multifonctionnel à Kribi. Dans un souci de densification de la Carte Sanitaire Nationale, en cohérence avec la recherche d'un équilibre dans l'implantation des formations sanitaires dans les principales villes et villes majeures du Cameroun. La ville de Kribi fort des nombreuses activités en cours de développement à Kribi.

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) vise à recruter à travers d'une consultation de consultants de droit camerounais ou étranger en groupement avec des nationaux qui désirent participer à la pré qualification pour la réalisation d'une étude portant sur la pré faisabilité pour la construction et l'équipement d'un Hôpital Multifonctionnel dans la ville de Kribi.

2. Objet

Le présent Avis vise à construire une liste de consultant pré qualifiés spécialisés en expertise hospitalière. Les consultants retenus dans la liste restreinte devraient participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) portant sur l'élaboration de l'Etude de Pré faisabilité relative à la Construction et l'Equipement d'un Centre Hospitalier Multifonctionnel à Kribi au titre de l'Exercice 2019.

3. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprenant le volume 1 (dossier administratif) et le volume 2 (dossier technique) rédigés en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, devra parvenir à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, sise au 2ème étage de l'immeuble de la Santé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise, Porte B 305, Tél : 222.22.10.30, au plus tard le **15 mars 2019 à 15 heures**, heure locale, et déposé contre récépissé.

Les dossiers administratif et technique doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

*« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-24/AMI/MINSANTE/SG/DEP
DU 21 FÉVRIER 2019 POUR le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration d'une Etude
Préliminaire/Pré faisabilité pour la construction d'un Centre Hospitalier Multifonctionnel à Kribi
- EXERCICE 2019 »*

4. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :
VOLUME 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs ci-après (en originaux ou copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun):

1. une lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social (éventuellement des succursales), les contacts, etc. ;
2. Une photocopie du titre de patente de l'exercice 2019 ;
3. Une photocopie de la carte de contribuable en cours de validité;
4. Un original de Certificat d'imposition ;
5. Un original d'attestation de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de 1ère Instance ;
6. Un original d'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
7. Un original d'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire d'une banque de 1er ordre agréée par le ministère des finances ;
8. Des plans de situation et de localisation du prestataire visés par les services des impôts ;

N.B : Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera le rejet pur et simple du dossier de candidature sans possibilité de recours.

VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1. La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise

Le Consultant fournira une équipe d'étude composée au minimum ainsi qu'il suit :

- 1.1 Photocopie du diplôme architecte manager/architecte
- 1.2 Médecin programmiste (10 ans d'expérience) ;
- 1.3 Photocopie certifiée du diplôme de géomètre expert/topographe (05 ans d'expérience) ;
- 1.4 Photocopie certifiée du diplôme socio-économiste (BAC+5 minimum) ;
- 1.5 Photocopie certifiée du diplôme d'expert en santé publique (BAC+5 minimum) ;
- 1.6 Photocopie certifiée du diplôme d'aménageur/urbaniste (05 ans d'expérience).

2. Personnel clef et Seniors

2.1 Formation d'architecte (BAC+5 voir plus) doté d'une expérience d'au moins 10 ans ;

2.2 Formation socio-économiste (BAC+4) doté d'une expérience d'au moins 3 ans ;

2.3 Formation de médecin de santé publique/spécialiste en santé publique (BAC+5 minimum) d'expérience ;

2.4 Aménageur ou urbaniste niveau (BAC+5) d'expérience.

2.5 Formation d'urbaniste ou d'architecte doté d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'élaboration des projets de pré faisabilité dans divers secteurs et domaines dont celui de la santé.

3. Les références du Consultant.

Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique

- faisant ressortir le projet mis en place, le Maître d'Ouvrage, le coût de l'étude, ainsi que les délais de réalisation ;
- Par ailleurs, le consultant pourra joindre les rapports, brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables ; ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.

Validation de l'expérience du consultant

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché ;
- La copie du procès verbal de réception (provisoire ou définitive) ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;
- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

5. Critères d'évaluation

Pour participer à cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), il faut être un consultant de droit camerounais ou un consultant étranger en groupement avec un partenaires camerounais ou reconnu de droit camerounais installé au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme à la réglementation en vigueur ;
- Avoir une bonne expérience (justifier d'au moins d'un (01) contrat) dans les missions de préféabilité similaire. ;
- Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

? Critères éliminatoires

- Dossier technique et/ou administratif non-conforme ou incomplet ;
- justifier de moins d'un (01) contrat relatif à préféabilité ;
- Avoir une note technique inférieure à 70 points.

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

- Expérience du consultant et pertinence pour la mission (20 points) ;
- Conformité du plan de travail, méthodologie proposé et exhaustivité des propositions (15 points) ;
- Qualification et compétence des personnels sur (60 points) ;
- Matériel et logistique de travail (05 points)

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour les appels d'offres restreints subséquents.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Porte B305, Tél : 222.22.10.30, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-25/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/HSP DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA PRESELECTION D'UN CABINET D'AUDIT DEVANT REALISER L'AUDIT ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE LA CENAME POUR LES EXERCICES 2015, 2016 & 2017 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette mission d'audit s'inscrit dans le cadre de l'apurement de la dette de l'État à l'égard de la CENAME, partiellement prise en charge à travers le C2D sous forme d'appui budgétaire ciblé. Cet appui budgétaire est accompagné d'engagements particuliers, inscrits dans la Convention d'affectation CCM 1347 01 N en date du 31 octobre 2014 entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun, que les Ministères de la Santé Publique et des Finances devront prendre afin d'assurer la pleine mise en œuvre de ces fonds et de leur impact. La réalisation de cet audit organisationnel et financier est complémentaire à celui réalisé pour les périodes 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et couvrira les exercices 2015, 2016 et 2017.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection d'un cabinet ou Groupement de cabinets d'audits devant participer à l'Appel d'Offres restreint ultérieur pour la réalisation l'audit organisationnel, technique, financier et comptable de la CENAME pour les exercices 2015, 2016 & 2017.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets remplissant les conditions suivantes :

- Avoir (05) ans en matière d'audit organisationnel, technique, financier et comptable ;
- Avoir effectué avec succès au minimum deux (02) missions d'audit de même nature ;
- Disposer de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour accomplir la mission ;
- Justifier d'une expérience spécifique en audit de finances publiques. Une expérience antérieure de l'audit de la CENAME serait un atout.
- Justifier les capacités administratives et techniques pour effectuer ladite activité.

4. Financement

Le financement de l'étude susvisée sera supporté par le Budget d'Investissement public (BIP) du Ministère de la Santé Publique au titre de l'exercice 2019.

5. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprend : le volume 1 (dossier administratif) et le volume 2 (dossier technique) rédigés en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels sous pli fermé, devra parvenir à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique(MINSANTE), sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, porte B200, au plus tard le 15 mars 2019, à 15h 30mn, heure locale, et déposé contre récépissé. Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention suivante:

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
 N°D13-25/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/HSP DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA PRESELECTION D'UN CABINET
 D'AUDIT DEVANT REALISER L'AUDIT ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE LA
 CENAME POUR LES EXERCICES 2015, 2016 & 2017 »*

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (Dossier administratif)

Le volume 1 comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées de moins de trois (03) mois.

PIECE N°	DESIGNATION
A1	La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur, datée, signée par le responsable habilité et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social,
A2	Une copie certifiée de l'attestation de non redevance pour l'exercice en cours, le cas échéant ;
A3	Une copie certifiée du registre de commerce
A4	Une Copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité ;
A5	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances du Cameroun ;
A6	Une attestation de solvabilité bancaire justifiant la capacité du cabinet à préfinancer les prestations au moins à hauteur de 15 millions, délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances ;
A7	Une Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Photocopie)
A8	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois (03) mois.
A9	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (Original timbré) ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié enregistré dans les services des impôts. Dans ce cas les pièces A1 et A2 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement les autres pièces étant produites par chacun des membres+
A10	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première (Photocopie)

NB : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entrainera l'élimination du candidat. Ces pièces pourraient être produites en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs desdites pièces.

VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :
L'organigramme complet du cabinet ;
La liste du personnel requis pour la mission

Le Cabinet ou groupement de cabinet fournira une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation de la mission.

Le personnel ou experts à mobiliser par le cabinet est le suivant

N°	Experts
1	Un Chef de mission : Un Expert-comptable, justifiant d'une expérience de 10 au moins d'audit financier et comptable, titulaire d'un diplôme d'expertise-comptable et inscrit au tableau de l'ONECCA ; (Joindre diplôme, CV et inscription à l'ONECCA pour ceux de nationalité camerounaise attestation de présentation de l'original du diplôme)
2	Expert assistant au chef mission : Un Expert-conseil en organisation ou en gestion du changement, de niveau Bac +5 et justifiant d'une expérience de 10 au moins en conseil et audit organisationnel ; (Joindre diplôme, CV et attestation de présentation de l'original du diplôme)
3	Un Pharmacien justifiant d'une expérience de 10 ans au moins dans le domaine et ayant la maîtrise des textes législatifs et réglementaires en vigueur dans le secteur pharmaceutique. (Joindre diplôme, CV et inscription à l'Ordre des Pharmaciens pour ceux de nationalité camerounaise attestation de présentation de l'original du diplôme)

Le cabinet pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant que de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagné des pièces suivantes datées de moins de trois mois

- Un CV signé par le concerné
- Une copie certifiée et conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel
- Une définition des postes proposés pour chaque personnel.

N.B : La liste ci-dessus devra être accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datant de moins de trois (03) mois

- Un curriculum vitae daté et signé ;	- Une définition des affectations proposées pour chaque personnel ;
- Une photocopie certifiée du diplôme demandé ;	- Une attestation de disponibilité signée par chaque personnel.

Les références du cabinet

- Le cabinet d'audit ou le groupement d'expert comptables associés produira la liste de ses références dans le domaine similaire. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des premières et dernières pages du contrat enregistré y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.

N.B : Les projets cités par chaque cabinet d'audit ou de groupement d'experts comptables associés pour justifier ses

expériences devront avoir été réalisés au cours des cinq (05) dernières années.

Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations concernant les prestations déjà réalisées avec indication du Maître d'Ouvrage, en photographies lisibles et tout autre support permettant une meilleure compréhension du dossier.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place et notamment :

- La liste des moyens logistiques (matériel roulant, bureautique et informatique, moyens de communication, ...etc.) à mettre à la disposition des personnels (fournir les copies certifiées des cartes grises et les factures des fournisseurs) ;

- La liste de tout autre matériel présent au siège (fournir les factures des fournisseurs) ;

N.B. :- Le candidat devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations ; soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certains matériels roulants ou techniques.

- Toute fausse déclaration entrainera la disqualification immédiate de l'offre du candidat.

Une note méthodologique succincte sur la compréhension de la mission assortie d'un planning de réalisation des prestations

7. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier technique et/ou administratif non-conforme ou incomplet ;(sous réserve des dispositions du point 1.1 de la circulaire n°002/CAB/PM du 31/01/2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure à 70 points sur 100
- Non inscription du chef de mission à l'ordre des experts comptables

*. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

N°	Critères	Notes
1	Références du Cabinet dans les domaines de l'audit requis	30
2	Qualification et compétence des experts proposés	55
	2.1 Expert senior (chef de mission)	35
	2.2 Expert junior	10
	2.3 Pharmacien	10
3	Matériel ou logistique utile pour la mission	05
4	Note succincte sur la compréhension de la mission	05

5	Présentation générale du dossier	05
Total		100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreints subséquents.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique(MINSANTE), sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, porte B200, Tél/FAX. : 222.22.10.25 dès publication du présent avis.

9. Evaluation et publication des resultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenues une note technique de 70 points au moins seront présélectionnée pour l'AONR qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les textes en vigueur en République du Cameroun et notamment le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publiques. /-

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGREES POUR LE DEPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTEME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRES DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME DES MARCHES PUBLICS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le système des marchés publics, l'ARMP a initié et développé, avec la participation active de certains acteurs institutionnels, le système intégré de gestion ouvert et multiplateforme des marchés publics (Pridesoft). Les principaux objectifs du système Pridesoft sont : -faciliter l'accès à l'information sur la commande publique à travers un système de publication en temps réel des consultations et autres données sur les marchés publics par les acteurs ; - sécuriser l'accès à la commande publique à travers le renforcement des mesures de contrôle et d'authentications des pièces administratives essentiels dans les processus des marchés public ; - accélérer le renforcement des capacités des acteurs à travers des outils de facilitation disponibles en ligne ; - faciliter la collaboration entre l'ARMP, les maîtres d'ouvrages, les prestataires et les autres acteurs de l'écosystème des marchés publics.

En droite ligne du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics qui confère à l'ARMP le rôle de surveillance et d'animation du système d'information des marchés publics, l'Agence ambitionne d'impliquer ou d'associer les consultants ou cabinets informatiques dans le processus de généralisation du déploiement et de vulgarisation du système Pridesoft sur toute l'étendue du territoire national.

2. Objet

Le périmètre d'intervention des Consultants couvrira :

1- Interfaçage de Pridesoft à une autre application

Il s'agira ici de développer des applications permettant des échanges de données entre d'autres systèmes informatiques et Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

2- Formation sur les modules applicatifs Pridesoft

Il s'agira ici de former et d'accompagner les acteurs à l'utilisation ou l'exploitation de Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

3. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toute entreprise de droit camerounais ou personnes physiques en règle avec le fisc et spécialisée dans l'ingénierie logicielle ou les services informatiques.

Les Consultants (personnes morales ou physiques) désireuses d'y participer sont priées d'adresser leur lettre de manifestation d'intérêt à Monsieur le Directeur Général de l'ARMP et y associer un dossier administratif et fiscal complet constitué des pièces suivantes :

Personne morale :

- Une copie du registre de commerce ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Une attestation de la prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non redevance fiscale ;
- Liste des personnels à former ;
- CV des personnels à former ;
- Copie légalisée des diplômes les plus élevés en informatique ;
- Contrat de travail des personnels à former ;
- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

Personne physique :

- Copie légalisée de la CNI ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Copie de la carte de contribuable ;
- Copie légalisée du diplôme le plus élevé en informatique ;
- CV ;
- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au Siège de l'ARMP ou dans une de ses représentations régionale au plus tard **le 08 mars 2019 à 15 heures 30 minutes** , dans un pli fermé portant la mention suivante :

« **Manifestation d'intérêt pour la formation et la certification des consultants agréés pour le déploiement et la vulgarisation du système Pridesoft** »

5. Critères d'évaluation

La formation des experts se déroulera au siège de l'ARMP ou dans les Chefs lieu de Région, moyennant le paiement des frais suivants :

Personne morale :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	700 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	350 000

Personne physique :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	350 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	175 000

Liste des Etablissement Bancaire avec numéros de compte :

Express Union: N° 10251802601 60



BICEC: N° 97568660005/16

Banque Atlantique : N° 9510173000510

SCB-CAMEROUN : N° 9000019311691

Seuls les Consultants ayant obtenus une note supérieure ou égale à 16/20 par module recevront le titre expert intégrateur ou expert formateur Pridesoft.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout besoin d'informations complémentaires, bien vouloir adresser un courriel à l'adresse pridesoft@armp.cm ou vous rendre au siège de l'ARMP (DSI, Porte 1-1).

YAOUNDE le 7 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-26 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LA FOURNITURE DE PAQUETS D'INTRANTS POUR LES 77 PRISONSET 30 000 PRISONNIERS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EN TROIS LOTS FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Par Décision N°0446 /D/MINSANTE/CAB/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 21 février 2019 Les Entreprises ci-dessous sont déclarées adjudicataires de l'Appel d'Offres susvisé aux montants et délais ci-dessous :

N°	Objet	adjudicataires	Coûts prévisionnels	Montants TTC F C FA	Délai de livraison
Lot 1	Fourniture de tondeuses électriques et de désinfectants	NEW VISION	59 887 350	38 583 337	30 Jours
Lot2	Fourniture de Gants et de Masques	ENSERBAT	47 956 968	37 468 064	30 Jours
Lot3	Impression du Matériel de Sensibilisation	TMS INDUSTRIES	7 155 000	3 935 250	30 Jours

Lesdites entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de Lettre-commandes.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE KONTCHA

COMMUNIQUE N° 01/C/C.KTCHA/SG/2019 DU 25 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OOFRES NATIONAUX N° (01. 02. 03. 04, 05, 06/AONO/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019 RELATIFS AUX PROJETS SUIVANTS : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L' EP DE MAYO-KOUTINE (LOT N°02); TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MAYO-KOUTINE (LOT N°02); TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE TONGO SARKI YAYI-DODEO, LONG; DE 16 KM; TRAVAUX DE REALISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES(11) DES CARREFOURS ET ARTERES DE LA VILLE DE KONTCHA. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DES MEDECINS AU CSI DE BOUDEL. TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES PUITTS EQUIPES AVEC CHATEAUX D'EAU REPARTIS EN 05 LOTS DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE KONTCHA (KODJOLI, KOLOU, DJOMBI, DODEO, MAYO-KOUTINE) ET LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT ET PAR ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE BOUDEE DANS LA COMMUNE DE KONTCHA.FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Kontcha, Autorité contractante, communique : Par Décision N°01/D/C.KCMA/SG/2019 du 25 février 2019, les entreprises indiquées dans le tableau ci-dessous ont été retenues comme adjudicataires des lettres-commandes relatives aux Appels d'Offres sus cités

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	ETS SOUMI. BP. Yaoundé Tel : 699 792 338	Travaux de contrution d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Kolou (Lot N°01)	18 000 000	03 MOIS
02	ETS H.A.B ET FILS BP.27 Tignère Tél. 673 153 114	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'EP Mayo-Koutine (Lot N°02)	17 999 089	03 mois
03	ETS ARABO. BP. 28 Tignère, Tel. 693 412 020	Travaux de réhabilitation de la route Tongo Sarki Yayi-Dodéo, long de 16 KM ; travaux de réalisation de l'éclairage public à panneaux solaires(11) des carrefours et artères de la ville de Kontcha	27 731 849	03 mois
04	E.GE.TRA BP 475 N'Gaoundere, TÉL 699 85 44 47	Travaux de réalisation de l'éclairage public à panneaux solaires (11) des carrefours et artères de la ville de Kontcha	19 500 000	03 mois
05	ETS ARABO. BP, 28 Tignère, Tél. 693 412 020	Travaux de construction des logements d'astreinte des médecins au CSI de Boudel	34 949 999	03 mois
06	ETS LAFCO WELLS AND WATER SYSTEM, BP. 05 Banyo Tél :691 03 66 31	Travaux de construction des puits équipés avec châteaux d'eau répartis en 05 lots dans certains villages de la commune de Kontcha (KODJOLI. KOLOU, DJOMBI, DODEO, MAYO-KOUTINE)	13 996 074 par lot	03 mois
07	E.GE.TRA, BP 475 N'Gaoundéré, Tél. 699 85 44 47	Travaux d'équipement du CSI de BOUDEL par énergie solaire dans la commune de Kontcha	7 500 000	03 mois

les mandataires de ces entreprises sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Kontcha, en vue de la souscription de leur projet de lettre-commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

PRESS RELEASE N° 003/19/SOWEDA/DG/IYAF WITH RESPECT TO TENDER N° 001/ONIT/SOWEDA/S1TB/GOC/2019 OF 10/01/2019 FOR THE REHABILITATION OF THE RETAINING WALL / FENCE AND THE CONSTRUCTION OF A DRAINAGE CHANNEL AT THE RESIDENCE OF THE DIRECTOR GENERAL OF SOWEDA BY ERNERGENCY PROCEDURE .

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Publication of Result

The Director General of the South West Development Authority (SOWEDA) hereby informs the love bidder who submitted bids in response to the Tender indicated above that the contract for the above tender has been awarded as follows:

Subject of Contract	Winner	Contract Price FCFA TTC	Duration of Contract
Rehabilitation of the Retaining Wall / Fence and the Construction of a Drainage Channel at the Residence of the Director General	LABATA Enterprise P. O. Box 272 Buea	21,823,475	04 Months

BUEA le 21 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENEME Andrew NGOME

COMMUNE DE TIGNERE

COMMUNIQUE N° 003/C/R-AD/D-F&D/D-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DE RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ST/COMMUNE DE TIGNERE/CDPM/F&D/201B DU 18/12/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE EQUIPE DE PES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SADECK DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT: BUDGET FEICOM/COMMUNE DE TIGNERE, EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tignère, Maître d'Ouvrage, communique :
Par Décision **N°002/D/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019**
l'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres suscité :

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	les travaux de Construction de 01 Forage Equipe de PES au Centre De Santé Intègre de Sadeck Dans La Commune De Tignère	17 500 000 FCFA TTC	17 500 000 FCFA TTC

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

TIGNERE le 5 Février 2019

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N° D13-21/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTREINTE N°005/DDPR/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIVE À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LES SERVICES D'AUDIT FINANCIER À LA CELLULE D'EXÉCUTION DES PROJETS SANTÉ-BID, POUR LES EXERCICES 2018,2019,2020,2021 ET 2022
FINANCEMENT : BID**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Par Décision N°0443/D/MINSANTE/CAB/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 13/02/2019

L'Entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la Demande de Proposition susvisée aux montants et délais ci-dessous :

Objet	Adjudicataire	Enveloppe Prévisionnelle	Montant TTC F C FA	Délai d'exécution
Sélection d'un Consultant pour les Services d'Audit Financier à la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID, pour les Exercices 2018,2019,2020,2021 et 2022	ARC AUDIT & CONSULTING	87 052 500	24 164 875	05 Ans

Lesdites entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de Lettre-commandes.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites

YAOUNDE le 13 Février 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION DE ONZE (11) NOUVEAUX VÉHICULES DONT HUIT (08) DE TYPE PICK-UP TOUT TERRAIN DOUBLE CABINE CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE APPARAT TOUT TERRAIN CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE BERLINE DE LUXE CLIMATISÉ ET UN (01) VÉHICULE DE TOURISME DE LUXE CLIMATISÉ (05) CINQ PORTIÈRES À ESSENCE, EN PROCÉDURE D'URGENCE À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) BP : 1217 DOUALA** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert

N° 002/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 25 janvier 2019 pour l'acquisition de onze (11) nouveaux véhicules dont huit (08) de type pick-up tout terrain double cabine climatisé, un (01) de type appareil tout terrain climatisé, un (01) de type berline de luxe climatisé et un (01) véhicule de tourisme de luxe climatisé (05) cinq portières à essence, en procédure d'urgence à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, pour un montant de :

- **FCFA HTT 310 080 000 (trois cent dix millions quatre-vingt mille)** et un délai d'exécution de deux (02) mois ;

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification dudit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°001/C/MINMAP/CAB DU 16 JANVIER 2019 PORTANT FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics communique, dans le cadre du processus d'assainissement du secteur des Marchés Publics en général et de lutte contre le phénomène des marchés abandonnés en particulier, les entreprises et prestataires dont les noms suivent ont abandonné au moins un marché au cours des exercices **2015, 2016** et **2017**.

Un délai de vingt et un (21) jours calendaires est ainsi accordé à tous les opérateurs concernés pour procéder à la reprise des prestations qui devra être attestée par un Ordre de Service dûment signé par le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué.

Passé le délai fixé ci-dessus, l'autorité chargée des marchés publics procèdera à la résiliation pure et simple desdits contrats, avec toutes les conséquences du point de vue de l'exclusion des prestataires défaillants de la commande publique pour une période de deux (02) ans.

Le Ministre Délégué invite enfin ceux des prestataires dont les noms figureraient par erreur dans la liste ci-dessous à lui produire sans délais, tous les éléments de preuve allant dans le sens de leur extraction.

FICHER ACTUALISE DES ENTREPRISES AYANT ABANDONNE LES CHANTIERS AU COURS DES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017

(Bien vouloir télécharger la pièce d'origine)

YAOUNDE le 16 Février 2019

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N° 01/C/C/BATIE/SG/ST PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION DIRECTE N°0001/DC /MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 DU 07 DÉCEMBRE 2018 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE BÂTIE, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE POUEST, PROGRAMME ANNUEL 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de BATIE ;

Vu la demande de cotation directe n°0001/DC/MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 du 07 décembre 2018.
vu le rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 28 décembre 2018 ;
Vu le rapport de la commission de passation des marchés au cours de sa séance du 20 février 2019 pour le réexamen et la proposition d'attribution suite au recours introduit par les Ets RACH.

DECIDE :

Article 1er :-L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la Demande de Cotation Directe ci-dessus :

ENTREPRISE	LOCALITES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
ETS TCHEMACAM BP.1988 Yaoundé	BATIE	133306418	02 MOIS par tranche

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente dans les septjours (07) précédents la publication du présent communiqué.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres dans les jours calendaire faute de quoi celles-ci seront détruites, il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Motif de rejet
1	Ets RACH Tél. 675 00 61 50	Éliminé pour : <ul style="list-style-type: none">• Facture des matériels non authentifié par le fournisseur• Facture de la boîte de pharmacie sur une feuille volante sans entête d'où sa non-conformité

BATIE le 25 Février 2019

Le MAIRE

YOUDOM Gustave

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE N°002/C/MO/CIPM/C-TIB/2019 AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 22/01/2019 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION POUR EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI EN PETIT MATERIEL SOUS FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° 02/DM/MO/CIPM/C-TIB/2019 du 25 Février 2019

La Lettre Commande objet de l'Avis de Consultation susvisé est attribuée pour le montant et délai de livraison à l'Entreprise conformément au tableau-ci après:

Adjudicataire	Montant TTC	Rabais (0.05%)	Montant TTC retenu	Délai	Observations
ETS INTERNATIONAL MEDICAL CONSULTING	7 440 000 FCFA	3720	7 436 280	Deux (02) mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans quinze (15) jours qui suivent, pour l'établissement de ladite Lettre-Commande.

TIBATI le 25 Février 2019

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N°02/C/C/BATIE/SG/ST PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION N°001 /DC/C- BATIE/SG/201 9 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000265/L/PR/MINMAP/SG/DGML/DNBEC/NC DU 23 JANVIER 2019, EN PROCÉDURE 109(A) POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DE LA COMMUNE DE BATIÉ, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST..

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de BATIE ;

Vu le dossier de consultation N°001 /DC/C-BATIE/SG/201 9 suivant l'autorisation de gré à gré n°000265//PR/MINMAP/SG/DGMI/DNBEC/NC du 23 janvier 2019, en procédure 109(a) pour la réhabilitation de certaines routes de la commune de Batié, département des hauts plateaux, région de l'ouest.

VU le rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance d'examen et de d'adoption de la lettre commande N°01 /LC/C/BATIE/SG/CDPM-RTE/2019 du 20 février 2019 pour les travaux de réhabilitation de certaines routes de la commune de Batié, département des hauts plateaux, région de l'ouest.

COMMUNIQUE :

Article 1er: L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la Demande de Cotation Directe ci-dessus :

ENTREPRISE	LOCALITES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
ETS BATILUX BP.3016 Yaoundé	BATIE	27 777 700	03 MOIS

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Mairie pour retrait et enregistrement de la Lettre Commande y afférente dans les sept jours (07) précédant la publication du présent communiqué.

Article 3 : La présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

BATIE le 25 Février 2019

Le MAIRE

YOUDOM Gustave

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-26 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°038/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LA FOURNITURE DE PAQUETS D'INTRANTS POUR LES 77 PRISONSET 30 000 PRISONNIERS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EN TROIS LOTS FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Par Décision N°0446 /D/MINSANTE/CAB/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 21 février 2019 Les Entreprises ci-dessous sont déclarées adjudicataires de l'Appel d'Offres susvisé aux montants et délais ci-dessous :

N°	Objet	adjudicataires	Coûts prévisionnels	Montants TTC F C FA	Délai de livraison
Lot 1	Fourniture de tondeuses électriques et de désinfectants	NEW VISION	59 887 350	38 583 337	30 Jours
Lot2	Fourniture de Gants et de Masques	ENSERBAT	47 956 968	37 468 064	30 Jours
Lot3	Impression du Matériel de Sensibilisation	TMS INDUSTRIES	7 155 000	3 935 250	30 Jours

Lesdites entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de Lettre-commandes.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites

YAOUNDE le 21 Février 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 25 JANVIER 2019 POUR L'ACQUISITION DE ONZE (11) NOUVEAUX VÉHICULES DONT HUIT (08) DE TYPE PICK-UP TOUT TERRAIN DOUBLE CABINE CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE APPARAT TOUT TERRAIN CLIMATISÉ, UN (01) DE TYPE BERLINE DE LUXE CLIMATISÉ ET UN (01) VÉHICULE DE TOURISME DE LUXE CLIMATISÉ (05) CINQ PORTIÈRES À ESSENCE, EN PROCÉDURE D'URGENCE À LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCESOCIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- Le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU**
- VU** la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres n° 002/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 25 janvier 2019 pour l'acquisition de onze (11) nouveaux véhicules dont huit (08) de type pick-up tout terrain double cabine climatisé, un (01) de type appareil tout terrain climatisé, un (01) de type berline de luxe climatisé et un (01) véhicule de tourisme de luxe climatisé (05) cinq portières à essence, en procédure d'urgence à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.
- VU** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 20 février 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'Entreprise **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES BP : 1217 DOUALA** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 25 janvier 2019 pour l'acquisition de onze (11) nouveaux véhicules dont huit (08) de type pick-up tout terrain double cabine climatisé, un (01) de type appareil tout terrain climatisé, un (01) de type berline de luxe climatisé et un (01) véhicule de tourisme de luxe climatisé (05) cinq portières à essence, en procédure d'urgence à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE TIGNERE

DECISION N°003/D/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-TIG/CDPMP/SG/2019 DU 04 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA VILLE DE TIGNERE, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA LOT N°: 01; 02; 03. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNERE, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des

Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI DU 28 DECEMBRE 2018 portant instructions relatives à

l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des

Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et

des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2019;

Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les

mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°

2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-TIG/CDPMP/SG/2019 DU 04 Janvier 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA VILLE DE TIGNERE, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA LOT N°: 01; 02; 03.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 ;

Considérant: le procès-verbal N°014/PV/MINMAP/DDMAP/CDPM-F&D/2019 de la séance d'examen dudit Dossier par la

Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Faro et Déo en date du 02 Février 2019 ;

la lettre N° 040 /CDPIVI-F&D/19 du 04 février 2019, du Président de la CDPM de Faro et Déo, reçue le 04 février 2019 et portant proposition d'attribution;

DECIDE:

Article 1er: l'entreprise ci-après citée est retenue comme Attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné :

N° lot	Maitre d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC EN FCFA LU LORS DU DEPOUILLEMENT	MONTANT TTC EN FCFA CORRIGE	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
Lot 2	Maire de la commune de Tignère	Commune de Tignère (Mayo Soutoukoi)	ETS MASSA BP: 576 NGAOUNDERE CELL 672 20 41 04	45 000 000	45 000 000	6 MOIS	Attributaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE TIGNERE

DECISION N°006/D/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 06 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AON/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2019 DU 07 JANVIER 2019 POUR LA REALISATION : DES FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE LOT 1: CSI DE WOULDE; LOT 2: CSI DE TIGNERE; LOT 3: QUARTIER GOLOLO-DOUALAYEL; LOT 4: QUARTIER HAOUSSA-TIGNERE; LOT 5: QUARTIER MAROUARE-TIGNERE; LOT 6: QUARTIER TAPARE-TIGNERE LOT 7: TIGNERE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNERE, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI DU 28 DECEMBRE 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2019;

Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AON/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2019 du 07 Janvier 2019 POUR LA REALISATION :

-DES FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE :

Lot 1: CSI DEWOULDE; Lot2:CSI DETIGNERE;

Lot 3: QUARTIER GOLOLO-DOUALAYEL;

Lot 4: QUARTIER HAOUSSA-TIGNERE;

Lot 5: QUARTIER MAROUARE-TIGNERE;

Lot 6: QUARTIER TAPARE-TIGNERE

Lot7:TIGNERE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 ;

Considérant: le procès-verbal N°015/PV/MINMAP/DDMAP/CDPM-F&D/2019 de la séance d'examen dudit Dossier par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Faro et Déo en date du 04 Février 2019 ; la lettre N° 043 /CDPM-F&D/19 du 04 février 2019, du Président de la CDPM de Faro et Déo, reçue le 04 février 2019 et portant proposition d'attribution;

DECIDE:

Article1er : l'entreprise ci-après citée est retenue comme Attributaire des Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné

N°Lot	Maître d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA corrigé	Délai d'exécution	Observations

Lot 1	Maire de la Commune de Tignère	CSI DE WOULDE	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	8 000 000	8 000 000	3 mois	Attributaire
Lot 2	Maire de la Commune de Tignère	CSI DE TIGNERE	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	8 000 000	8 000 000	3 mois	Attributaire
Lot 3	Maire de la Commune de Tignère	QUARTIER GOLOLO- DOUALAYEL	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	8 000 000	8 000 000	3 mois	Attributaire
Lot 4	Maire de la Commune de Tignère	QUARTIER HAOUSSA TIGNERE	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	8 000 000	8 000 000	3 mois	Attributaire
Lot 5	Maire de la Commune de Tignère	MAROUARE TIGNERE	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	8 000 000	8 000 000	3 mois	Attributaire
Lot 6	Maire de la Commune de Tignère	QUARTIER TAPARE TIGNERE	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	8 000 000	8 000 000	3 mois	Attributaire
Lot 7	Maire de la Commune de Tignère	TIGNERE	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	8 000 000	8 000 000	3 mois	Attributaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /

TIGNERE le 6 Février 2019

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINOU

COMMUNE DE TIGNERE

DECISION N°002 /D/R-AD/D F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ST/COMMUNE DE TIGNERE/CDPM/F&D/2018 DU 18/12/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 FORAGE EQUIPE DE PES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SADECK DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT: BUDGET FEICOM/COMMUNE DE TIGNERE, EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNERE, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI DU 28 DECEMBRE 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2019;

Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Considérant : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ST/COMMUNE DE TIGNERE/CDPM/F&D/2018 DU 18/12/2018 pour les travaux de Construction de 01 Forage Equipe de PES au Centre De Santé Intègre de Sadeck Dans La Commune De Tignère, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 ;

Considérant: le procès-verbal N°014/PV/MINMAP/DDMAP/CDPM-F&D/2019 de la séance d'examen dudit Dossier par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Faro et Déo en date du 02 Février 2019 ;

la lettre N° 039 /CDPM-F&D/19 du 04 février 2019, du Président de la CDPM de Faro et Déo, reçue le 04 février 2019 et portant proposition d'attribution;

DECIDE:

Article 1er : l'entreprise ci-après citée est retenue comme Attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné :

N°Lot	Maître d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA corrigé	Délai d'exécution	Observations
Lot Unique	Maire de la Commune de Tignère	Centre de Santé Intègre de Sadeck	E.GE.TRA BP : 475 NGAOUNDERE	17 500 000	17 500 000	60 JOURS Attributaire	Attributaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /

TIGNERE le 5 Février 2019

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINO

COMMUNE DE TIGNERE

DECISION N°004/D/R-AD/D-F&D/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-TIG/CDPMP/2019 DU 04 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA VILLE DE TIGNERE, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA LOT N°: 01; 02; 03. FINANCEMENT; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNERE, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI DU 28 DECEMBRE 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2019;

Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Considérant : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-TIG/CDPMP/SG/2019 DU 04 Janvier 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DANS LA VILLE DE TIGNERE, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA LOT N°: 01; 02; 03. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 ;

Considérant: le procès-verbal N°014/PV/MINMAP/DDMAP/CDPM-F&D/2019 de la séance d'examen dudit Dossier par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Faro et Déo en date du 02 Février 2019 ; la lettre N° 041 /CDPM-F&D/19 du 04 février 2019, du Président de la CDPM de Faro et Déo, reçue le 04 février 2019 et portant proposition d'attribution;

DECIDE:

Article 1er: l'entreprise ci-après citée est retenue comme Attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné :

N° Lot	Maître d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA corrigé	Délai d'exécution	Observations
Lot	Maire de la Commune de Tignère	Commune de Tignère (Carrefour église catholique EP bilingue)	ETS MASSA BP : 576 NGAOUNDERE CELL 672 20 41 04	15 000 000	15 000 000	4 mois	Attributaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

TIGNERE le 5 Février 2019

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINO

COMMUNE DE TIGNERE

COMMUNIQUE N°005/C/R-AD/D-F&D/C-TIG/CDPM-F&D/ST/2019 DU 05 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DE RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2019 DU 04 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES PISTE RURALES; PISTE 1 : INTER R801 (PARO LAWEL-MAGNANG YERO 6KM) ET PISTE2 : INTER R801 (DOUALAYEL-PARO NDJIDDA 7KM) LONG DE 13KM, DANS LA COMMUNE DE TIGNÈRE, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIGNERE, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI DU 28 DECEMBRE 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2019;

Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Considérant : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-AD/D-F&D/C-TIG/ST/2019 du 04 JANVIER 2019 POUR LES pour les travaux d'ouverture des piste rurales; Pistel : INTER R801 (Paro fawel-Magnang Yero 6km) et Piste2 : INTER R801 (Doualayel-Paro Ndjidda 7km) long de 13km, dans la Commune de Tignère, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 ;

Considérant: le procès-verbal N°014/PV/MINMAP/DDMAP/CDPM-F&D/2019 de la séance d'examen dudit Dossier par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Faro et Dec en date du 02 Février 2019 ; la lettre N° 042 /CDPM-F&D/19 du 04 février 2019, du Président de la CDPM de Faro et Déo, reçue le 04 février 2019 et portant proposition d'attribution;

DECIDE:

Article 1er : l'entreprise ci-après citée est retenue comme Attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné :

N°Lot	Maître d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA corrigé	Délai d'exécution	Observations
Lot Unique	Maire de la Commune de Tignère	Commune de Tignère	ETS MASSA BP : 576 NGAOUNDERE CELL 672 20 41 04	27 778 000	27 778 000	4 mois	Attributaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /

TIGNERE le 5 Février 2019

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINO

COMMUNE DE BATIE

DECISION N°01 /D/C/BATIE /SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION DIRECTE N°0001/DC/MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 DU 07 DÉCEMBRE 2018 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, PROGRAMME ANNUEL 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la commune de Batié,
Maître d'ouvrage et autorité contractante**

Vu la constitution

Vu la loi N° 2004-17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004-18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables sur les communes ;

Vu la loi N° 2009 /011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements Communaux ;

Vu le Décret N° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation

des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget

de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés

pour l'exercice 2018 ;

~~vu l'avis de consultation n°001/DC/C-BATIE/SG/2019 suivant l'autorisation de gré à gré n°000265/I/PR/MINMAP/~~



SG/DGMI/DNBEC/NC

du 23 janvier 2019, en procédure 109(a) pour la réhabilitation de certaines routes de la commune de Batié, département

des hauts plateaux, région de l'ouest ;

Vu L'arrêté N° 00289/A/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin

municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Batié;

Vu les nécessités

DECIDE

Article 1er : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative au dossier de consultation ci-dessous

ENTREPRISE	LOCALITES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
ETS BATILUX BP.3016 Yaoundé	BATIE	27 777 700	03 MOIS <i>BATIE le 25 Février 2019</i>

Le MAIRE

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Mairie afin de retirer la Lettre Commande y afférente pour enregistrement.

YOUDOM Gustave

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE BATIE

DECISION N° 01/D/C/BATIE /SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION DIRECTE N°0001/DC/MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 DU 07 DÉCEMBRE 2018 POUR DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, PROGRAMME ANNUEL 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Batié,
Maître d'ouvrage et autorité contractante

Vu la constitution

Vu la loi N° 2004-17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004-18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables sur les communes ;

Vu la loi N° 2009 /011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements Communaux ;

Vu le Décret N° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation

des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février

portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget

de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés

pour l'exercice 2018 ;

Vu L'arrêté N° 00289/A/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue

du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Batié;

Vu la Demande de Cotation Directe N°0001/DC/MINDDEVEL/C BATIE/SG/ST-RTE/2018 du 07 Décembre 2018.
Vu le rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 28 décembre 2018 ;
Vu le rapport de la commission de passation des marchés au cours de sa séance du 20 février 2019 pour le réexamen

et la proposition d'attribution suite au recours introduit par les Ets RACH

Vu les nécessités

DECIDE

Article 1er : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la Demande de Cotation Directe ci-dessus

ENTREPRISE	LOCALITES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
ETS TCHEMACAM BP.1988 Yaoundé	BATIE	133306418	02 MOIS

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Mairie afin de retirer la Lettre Commande y afférente pour enregistrement.

BATIE le 25 Février 2019

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs offres dans les (07) sept jours suivants la publication, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Le MAIRE
YOUDOM Gustave

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

COMMUNE DE TIBATI

DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 25 FEVRIER 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MO/CIPM/C-TIB/2019 DU 22/01/2019 RELATIF TRAVAU) D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT DANS L'ARRONDISSEMENT DE TIBATI SOUS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIBATI,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation des du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/76 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP/du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP DU 20 Janvier 2015 portant désignation des Présidents par intérim des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°005/C/PR/MINMAP du 07 Novembre 2013 précisant les seuls de compétences, les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les responsables des services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019.

Considérant la demande de cotation N°002/DC/MO/CiPM/C-TIB/2019 DU 22/01/2019 relatif aux travaux d'aménagement de l'espace vert dans l'Arrondissement de Tibati sous Financement : Budget D'investissement Public, Exercice 2019.

Considérant l'Avis de la CIPM/C-TIB après ouverture des offres du 14/02/2019,

DECIDE :

Article 1er: L'Entreprise ci-après est attributaire de la Lettre-Commande relative l'Avis susmentionné:

N°	MAÎTRE D'OUVRAGE	LIEU D'EXECUTION	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC	Délai
01	Maire de la Commune de Tibati	TIBATI	ETS GB SOLIDARITE	9 926 464 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

TIBATI le 25 Février 2019

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**DECLARANT INFLUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2018
DU 16/10/2018 POUR LA REHABILITATION DU GROS DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CRÉDIT FONCIER DU
CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

L'Appel d'offres n°02/AONO/CFC/CIPM/2018 du 16/10/2018 pour la réhabilitation du gros de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant satisfait aux exigences du dossier.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer leurs offres à la porte 202 de l'immeuble siège du CFC sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 22 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE NDOP

POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDERS THAT THE OPENNING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3.439 KM) IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 .ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... 26/02/2019
	Lire plutot 19/03/2019

NDOP le 25 Février 2019

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

COMMUNE DE KAÉLÉ

**ADDITIF RECTIFICATIF 01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2019 DU 16 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE GOING DANS LA
COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREMENORD. FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le 18 février 2019 à 11 Heures et devra porter la mention : N°06/AONO/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2019 DU 16 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE GOING DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le 28 février 2019 à 11 Heures et devra porter la mention : N°06/AONO/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2019 DU 16 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE GOING DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18 février 2019 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28 février 2019 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

KAELE le 15 Février 2019

Le MAIRE

SEIBOU FRANCOIS XAVIER

COMMUNE DE NDOP

POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDERS THAT THE OPENNING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3.439 KM)IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 26th FEB 2019 at 11:00 AM local time, in the Ndop Council Hall, by the Ndop Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>19/03/2019</p>

NDOP le 25 Février 2019

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

COMMUNE DE NDOP

POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDERS THAT THE OPENNING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3 .439 KM)IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 .ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 26th February 2019 at 11:00 AM local time, in the Ndop Council Hall, by the Ndop Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>19/03/2019</p>

NDOP le 25 Février 2019

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

COMMUNE DE NDOP

POSTPONEMENT THE LORD MAYOR OF NDOP COUNCIL CONTRACTING AUTHORITY WISHES TO INFORM PROSPECTIVE BIDDERS THAT THE OPENING DATES OF THE TENDERS LISTED BELOW HAVE BEEN SHIFTED AS INDICATED .THE POSTPONEMENT IS DUE TO THE FACT THAT NO BIDDER HAS BOUGHT THE TENDER FILES. SN TENDER NUMBER AND SUBJECT INITIAL OPENNING DATE NEW OPENNING DATE 1 CONSULTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 2 OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N° 03/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 7TH JANUARY 2019 FORTHE CONSTRUCTION OF SOME BOREHOLES EQUIPPED WITH MANUAL PUMPS IN SOME VILLAGES NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 3 'OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 5/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE REHABILITATION OF SOME EARTH ROADS IN NDOP TOWN (3.439 KM)IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 19/03/2019 4 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 06/ONIT /NC/NCITB/2019 OF 25TH JANUARY 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MEDICALIZED HEALTHCENTRE (AMC) INBAMALI NDOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION 26/02/2019 .ALL OTHER INFORMATION REMAINS UNCHANGED.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Bids will be opened on the 19th February 2019 at 11:00 AM in the Ndop Council Hall, by the Ndop Council Internal Tender's Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.</p> <p>The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>19/03/2019</p>

NDOP le 25 Février 2019

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

ADDITIF MODIFICATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION OUVERT N°002/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en cinq (5) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 915, tél : 233 42 10 48, au plus tard le 28 Février 2019 à 13 heures locale et devront porter obligatoirement la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">CONSULTATION N° 002/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC). FINANCEMENT : Budget de PONCC - Exercice 2019 & 2020 "Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en cinq (5) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 915, tél : 233 42 10 48, au plus tard le 07 Mars 2019 à 13 heures locale et devront porter obligatoirement la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">CONSULTATION N° 002/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 08 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC). FINANCEMENT : Budget de PONCC - Exercice 2019 & 2020 "Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le 28 Février 2019 à partir de 14 heures, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le 07 Mars 2019 à partir de 14 heures, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.</p>

DOUALA le 26 Février 2019

Le CHEF SERVICE FINANCIER

NJOH NDOUMBE MARTIN



PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com